

Séance de l'après-midi du 1<sup>er</sup> mars 2017

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT : **M. LOUIS-GILLES FRANCOEUR, président**

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION  
DE LA MINE AKASABA OUEST À VAL-D'OR**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 2**

---

Séance tenue le 1<sup>er</sup> mars 2017 à 13 h 10  
Hôtel Forestel, Salle Or  
1001, 3<sup>e</sup> Avenue Est  
Val-d'Or

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 1<sup>er</sup> MARS 2017  
MOT DU PRÉSIDENT ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

VILLE DE VAL-D'OR, M. PIERRE CORBEIL, MAIRE (DM19) ..... 2  
Mme CHANTAL GERMAIN (DM15) ..... 13  
M. BERTRAND LESSARD (DM16) ..... 18

**PAUSE**

MEGLAB, Mme KIM VALADE ET M. DOMINIC VALADE (DM13) ..... 25  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-NORANDA,  
M. JEAN-CLAUDE LORANGER et M. DAVID LECOURT (DM9) ..... 37  
CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR,  
M. STÉPHANE FERRON ET Mme HÉLÈNE PARADIS (DM12) ..... 50

**RECTIFICATION**

M. HENRI JACOB ..... 63

**MOT DE LA FIN** ..... 65

**FIN DE L'AUDIENCE**

---

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5            Alors, mesdames et messieurs, si vous vouliez bien prendre vos places, nous allons reprendre la deuxième partie de l'audience.

10           Mesdames et messieurs, bonjour, et bienvenue à cette séance additionnelle sur le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine Akasaba Ouest à Val-d'Or par Mines Agnico Eagle. Alors, je me suis présenté hier, je pense que vous me connaissez tous et vous connaissez aussi, en principe, mon collègue Georges Lanmafankpotin, qui n'est pas là aujourd'hui pour une raison bien simple, Georges a eu un malaise ce matin et puis il est à l'hôpital en train de passer des tests cet après-midi. C'est le genre de surprise qui peut arriver n'importe quand dans une audience, on va vivre avec ça. J'avais le choix entre... on espère qu'il va revenir, il ne sera peut-être pas absent tout l'après-midi, peut-être qu'il sera absent tout l'après-midi, on ne le sait pas.

15           J'ai opté pour la poursuite des travaux de la commission parce que j'aurai pu déplacer l'audience à ce soir afin de compter sur sa présence mais, à moins que quelqu'un s'objecte à ma décision, on procédera en son absence parce que Georges ne manquera rien de tous les propos qui seront prononcés ici aujourd'hui parce que tout est enregistré et il y a une retranscription officielle par sténographe, donc... j'ai aussi la liste des questions qu'il voulait poser aux différents intervenants. Alors donc, Georges... on pensait, nous, on pensait tous les deux terminer en fin d'après-midi la présentation des mémoires, là, d'après les inscriptions que nous avons au registre. Alors donc, à moins, je le répète, que quelqu'un s'objecte à la tenue de l'audience, je procéderai comme prévu. Est-ce qu'il y a une objection dans l'audience sur la poursuite des travaux maintenant? Bon, je pense que ça arrange tout le monde que nous puissions poursuivre tel que prévu.

20           Alors, si quelqu'un n'avait pas annoncé sa participation cet après-midi et qu'il voudrait quand même faire état à la commission de son point de vue, eh bien il peut toujours s'inscrire au registre à l'arrière et nous l'entendrons si le temps le permet. Puis ça, je pense que ça ne poserait pas de problème compte tenu du nombre de mémoires que nous avons à traiter.

25           Je ne reviendrai pas sur les règles de procédure, on les a expliquées abondamment. Je me contenterai de rappeler que les manifestations d'approbation ou de désapprobation n'ont pas leur place, tout comme les propos qui manqueraient de rigueur.

30           Et je rappelle qu'en parallèle à nos travaux, le ministère de l'Environnement... du Développement durable, de l'Environnement et des Changements climatiques poursuit sa propre évaluation et c'est sur la base des deux évaluations, la nôtre et celle du ministère, que le ministre prendra... élaborera une recommandation à ses collègues du Conseil des Ministres, lequel est le seul habilité à approuver, ou à

désapprouver, ou à mettre des conditions sur la réalisation d'un projet.

45 Alors, je répète, au cas où quelqu'un n'aurait pas été là précédemment, qu'on va remettre notre rapport au plus tard le 23 mai et que compte tenu du fait que le ministre dispose de 60 jours pour remettre son rapport, si on le remet le 23 mai, lui aura jusqu'au 23 juillet pour le rendre public. Alors comme je l'ai dit tantôt, les retranscriptions audio et écrites seront disponibles sur le site Web du BAPE, quant aux transcriptions, il y a quand même un délai d'environ une semaine.

---

50

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**VILLE DE VAL-D'OR**  
**M. PIERRE CORBEIL**

55 **LE PRÉSIDENT:**

Alors donc, j'inviterais maintenant un premier intervenant à venir nous présenter son mémoire, c'est-à-dire monsieur Pierre Corbeil, au nom de la Ville de Val-d'Or.

60 Bonjour, monsieur Corbeil.

**M. PIERRE CORBEIL:**

65 Bonjour, Monsieur le président, bienvenue à Val-d'Or. J'ai une déclaration à faire comme quoi je vous ai remis un petit souvenir. Vous n'aurez pas à le déclarer dans les considérations éthiques parce que c'est en bas de 11 dollars...

**LE PRÉSIDENT :**

70 Alors, c'est très gentil de votre part. On va prendre ça comme une gentillesse, sans plus.

**M. PIERRE CORBEIL:**

75 ... taxes incluses.

Alors, Monsieur le président, sans plus de préambule, merci d'être ici et de nous donner l'opportunité de présenter notre point de vue concernant le projet Akasaba Ouest qui a été porté à l'attention de votre commission.

80 Le mémoire de la Ville de Val-d'Or va brièvement tourner autour du développement d'une communauté minière, va traiter d'un contexte historique, géographique et politique municipal,

85 brièvement. Après ça, nos intérêts envers le projet, sur le plan économique, institutionnel. On va traiter aussi de la question de l'entreprise, sa présence, son attitude, ses liens avec la communauté. On va aborder brièvement aussi un enjeu d'environnement, va aborder les questions de saisir l'opportunité de mettre en oeuvre ce projet-là sur notre territoire et va exprimer la position de la Ville de Val-d'Or en conclusion. Si je m'étire dans le temps, je compte sur vous pour me rappeler à l'ordre.

90 Alors, brièvement.

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 1: « Val-d'Or fut érigée en municipalité de village... »**

**Fin de la phrase, à la page 4: « [...] Centre de transit minier nordique à l'aéroport de Val-d'Or. »**

95 Dont vous a fait état, hier au soir, le commissaire industriel, monsieur Jean-Yves Poitras, dans un témoignage que vous avez vous-même qualifié d'éloquent.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 4: « Dans une perspective de développement durable... »**

**Fin de la phrase, à la page 6: « [...] développement de nouveaux produits et services. »**

100 Et souvent, en soutien au développement d'expertise et au développement de l'entrepreneuriat, qui sont deux des quatre héritages que mentionnait hier au soir monsieur Poitras.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 6: « Ce dernier élément contribue au développement durable... »**

**Fin de la phrase, à la page 8: « [...] auprès de la population et des parties prenantes. »**

105 Et la séance d'aujourd'hui culmine ce processus de consultation.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 8: « Le projet générera des retombées économiques... »**

**Fin de la phrase, à la page 8: « [...] redevances versées au gouvernement du Québec. »**

115 Dont une partie revient à la MRC de la Vallée-de-l'Or.

120

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 8: « Le projet viendra consolider et maximiser l'utilisation... »**

**Fin de la phrase, à la page 8: « [...] Merci de votre attention. »**

125

**Fin du mémoire.**

**LE PRÉSIDENT :**

130

C'est moi qui vous remercie, monsieur Corbeil, pour votre mémoire qui est instructif à beaucoup d'égards. Je commencerai par vous poser une question sur probablement la dernière phrase que vous avez faite. Vous avez dit: « On va demeurer vigilant et participerons activement à la mise en place de mesures d'atténuation et du comité de suivi. » Vous êtes membre, évidemment, du comité de suivi sur le rétablissement du caribou puis là vous parlez du comité de suivi de la mine, je crois?

**M. PIERRE CORBEIL:**

135

Voilà.

**LE PRÉSIDENT :**

140

Bon. Dans les mémoires qui ont... dans plusieurs mémoires qui ont précédé, on a vu que plusieurs groupes préconisent une remise en question du tracé de la route forestière d'EACOM parce qu'elle aurait des impacts beaucoup plus importants que le projet minier. Vous savez que, dans tout dossier, quand on arrive à un point de rupture, que ça soit pour un pont, que ça soit pour... n'importe quelle structure, on se dit toujours : on va alléger s'il y a un risque de problème. Dans le cas du caribou, un projet comme celui de la mine, évidemment, se retrouverait dans un contexte fort différent si cette route, dont les impacts sont sensiblement importants, n'était pas là. Plusieurs ont dit: « Il faudrait regarder autre chose. » Est-ce que pour vous, regarder autre chose, voir s'il y a possibilité de déplacer ce chemin, parce qu'il y a des besoins réels, là, pour la forêt et pour les mines, est-ce que pour vous, pour la Ville, c'est un rôle qui ferait partie de ce que vous appelez « participer activement à la mise en place de mesures d'atténuation »?

145

**M. PIERRE CORBEIL:**

150

Votre question est assez complexe, mais si on s'arrête pour les deux dimensions, une qui concerne la préoccupation pour le caribou forestier et l'autre qui prend... qui découle par rapport au tracé d'une route qui va permettre d'acheminer, à l'usine de transformation d'EACOM, des volumes de bois, d'abord je pense que la position de la Ville de Val-d'Or c'est... on ne serait pas favorable à ce qu'il y ait deux routes voisines l'une côte-à-côte de l'autre.

155

160 Pourquoi une route forestière qui pourrait être empruntée par une compagnie minière? Je pense  
que justement parce qu'il y a des limites à la récolte de bois au sud, la compagnie forestière s'est tournée  
vers d'autres parterres de coupe qui sont plus au nord, à l'est et au nord. Et si elle veut continuer son  
activité sur une base annuelle, elles doivent... elle doit trouver des façons de faire qui vont lui permettre  
165 d'acheminer des volumes de bois sur des plus longues distances, donc qui augmentent les coûts de  
transport de cette manière ligneuse là. Sincèrement, je ne crois pas que le tracé qui est proposé -- puis il  
y a deux parties, il y a une partie qui est comme à l'est du chemin qui nous mène au lac Sabourin, puis il  
y a une partie qui est à l'ouest qui va rejoindre un autre chemin forestier existant -- je ne crois pas  
170 qu'EACOM ait participé à un concours et que, lors du tirage, c'est ce chemin-là qui est sorti du chapeau.  
Je suis pas mal certain que, indépendamment de la commission d'enquête présente sur le projet  
Akasaba, il y a eu des... plusieurs tracés qui ont été proposés, il y a eu plusieurs alternatives qui ont été  
envisagées, mais que le choix qui a été entériné correspond à celle qui est probablement le moindre... le  
moindre mal, si je peux me permettre l'expression.

175 Pour avoir... pas nécessairement suivi le dossier d'une façon très, très, très exhaustive ou très,  
très proche, quand la mine Agnico Eagle et pour son projet Akasaba Ouest a envisagé un tracé un peu  
plus court pour rejoindre le secteur Manitou et emprunter des digues, des chemins de digue, la voie de  
service du pipeline qui amène les résidus de l'usine Goldex sur le site minier abandonné Manitou, c'était,  
180 pour une question du volume du transport du minerai, quelque chose qui était une solution envisageable.  
Si on augmente la quantité de camions avec le transport de bois, si on augmente le poids de ces véhicules-  
là, les contraintes qui pourraient être apportées sur la section du tracé qui emprunte les digues de  
Manitou ou d'East Sullivan, parce qu'il y a deux sites miniers dans le secteur, là il y a probablement un  
problème. Et c'est pour ça qu'au lieu de faire leur chemin, ils proposent d'emprunter celui qu'a obtenu...  
pour lequel EACOM a obtenu des autorisations.

185 Alors, tout ça pour dire que sur papier ça peut paraître facile, ça peut paraître plus simple, mais  
dans la théorie, dans la pratique, sur le terrain, on m'informe que pour la question des digues, pour la  
question de la quantité du poids et aussi de milieux humides, le... quand on va vers le nord, on a plus de  
contraintes de milieux humides que vers le sud. Et vers le nord, ce n'est pas illimité là, ce n'est pas à tous  
les 5 kilomètres il y a une ouverture possible pour faire un chemin d'est en ouest, parce qu'à un moment  
190 donné on arrive sur le parc à résidus miniers de la East Sullivan et de la Manitou, et aussi on arrive dans  
le secteur de l'écocentre de la ville de Val-d'Or, notre lieu d'enfouissement technique -- pas « de la ville »,  
mais de la MRC de la Vallée-de-l'Or -- donc c'est important, et on arrive sur la 117 qu'on veut éviter, puis  
on arrive sur la voie ferrée qui est parallèle à la 117. Tout ça pour vous dire, on peut regarder d'autres  
alternatives mais, pour le moment, l'obtention par EACOM du tracé, l'utilisation... la réalisation d'un seul  
chemin par rapport à deux sont des préoccupations qu'on a là-dessus.

195 **LE PRÉSIDENT :**

Vous connaissez la région beaucoup mieux que moi, c'est pour ça que je veux vous poser la

question : pourquoi tout le monde a rejeté à priori l'utilisation de la route provinciale?

200 **M. PIERRE CORBEIL :**

205 C'est pour une question de sécurité des usagers de la route provinciale. Un volume additionnel de véhicules lourds sur cette route-là vient apporter des enjeux de sécurité, et de fluidité, mais pour moi la sécurité prime sur la fluidité. Et aussi parce qu'on parle ici d'intersections qui sont dans des zones où la circulation est à une vitesse de 90 kilomètres/heure. Autrement dit, on n'est pas à un quatre stops sur le coin d'une rue municipale, on est véritablement sur une route provinciale, avec un débit de circulation qui est... vitesse maximale permise à 90, mais on sait que les gens ne roulent jamais en bas de 100, là, ça fait que.

210 **LE PRÉSIDENT :**

215 D'accord. Merci de répondre aussi franchement à la question. Comme vous êtes aussi, en tant que maire, sensible aux courants d'opinions dans votre communauté, j'aimerais comprendre une chose : beaucoup d'acteurs économiques qui ont appuyé le projet ne font absolument aucune allusion à l'enjeu du caribou forestier qui se trouve dans votre municipalité. Pouvez-vous me donner une explication? Est-ce que c'est un irritant pour les gens de la communauté des affaires, pour la communauté en général? Comment vous percevez cet enjeu, vous, et comment on peut expliquer ça?

220 **M. PIERRE CORBEIL :**

225 Ça va être une réponse un peu plus -- Comment je pourrais dire ça? -- intuitive que fondée sur des analyses ou des sondages ou des... Vous savez, monsieur Francoeur, ça fait 38 ans que je suis citoyen de Val-d'Or. Quand je suis arrivé ici, dans les années 88 à 96, j'ai été conseiller à la ville de Val-d'Or et on s'inquiétait du caribou forestier à ce moment-là, on s'inquiétait du fait que le troupeau dans le début... dans les années 80, on parlait du troupeau du Jourdan, du secteur du Jourdan, et on estimait qu'à ce moment-là il y avait à peu près entre 40 et 50 individus dans la harde ou le troupeau. Et on s'est mis à prendre des mesures ou à tout le moins à se préoccuper de cette situation-là. Et on dirait que les gens sont peut-être un peu pragmatiques, là, on dirait que plus on fait une mesure, moins il y a de caribous. On est rendu à quelque part, parce qu'encore là c'est vraiment empirique, à une quinzaine. 230 15, 12, 18, c'est les chiffres que j'entends. Les plus optimistes vont jusqu'à toucher le 20, mais ils disent un 20 frileux. Alors, les gens ici, ils sont véritablement pragmatiques et ils regardent les cartes. Parce que vous savez, monsieur Francoeur, ici on travaille en mettant en valeur les ressources naturelles, minières ou forestières, mais on travaille à l'usine, mais on s'amuse dans le bois. La forêt, c'est un terrain de jeu pour les résidents ici. On y va pour non seulement travailler mais pour s'amuser, se divertir, faire de l'éducation familiale, si je peux me permettre l'expression, ou c'est arrivé souvent sur un chalet, un camp de chasse où il y a une, ou deux, ou des fois trois générations qui sont dans le même environnement puis qui partagent le plaisir du plein air, de la pêche, de la chasse, du piégeage, du VTT, de la motoneige

240 l'hiver, du... de la pêche sur la glace, de passer la nuit dans le bois avec un bon feu de foyer... euh! de  
poêle à bois, là, bon, et cetera. Alors, les gens disent: « Bien, on veut bien faire des sacrifices, on en a  
déjà fait pas mal », là, parce que regardez la réserve de biologie... de biodiversité des caribous de Val-  
d'Or, adoptée le 15 avril 2009, sur les cartes ici, on dit que ça a à peu près 434 kilomètres carrés. Les  
gens pensent sincèrement, là, que la proportion... le caribou au kilomètre carré versus résident au  
kilomètre carré, là, ils commencent à avoir un petit peu de... un petit peu de doute.

245 Et vous l'avez entendu, hier, j'ai assisté à la présentation de tous les mémoires jusqu'ici et les gens  
disent: on devrait se poser la question, c'est soit qu'on y va à fond, qu'on ferme des routes, qu'on enlève  
des permis ou bien qu'on capitule. Il y a comme un endroit ou un point de non-retour. Je n'ai pas demandé  
250 la permission au conseil de la ville de Val-d'Or de prendre position pour un ou pour l'autre au moment où  
on se parle, mais vous m'avez questionné sur cette espèce d'impression qui plane au-dessus du  
phénomène. Quand on regarde les zones de tampon, les zones de... sur les cartes, ici, dans le nord-  
ouest, de cette zone tampon là, ça inclut les lacs Bourlamaque, Langis, la rivière Bourlamaque, la moitié  
de l'aéroport, la moitié de la Forêt récréative; là je pense qu'il y a pas mal de monde qui ont commencé  
à décrocher, là.

255 **LE PRÉSIDENT :**

Votre réponse est claire, c'est ce dont nous avons besoin. Vous avez précisé beaucoup de choses  
à propos des retombées économiques, et de l'industrie minière, et de la présence d'Agnico, êtes-vous  
260 capable de nous donner une idée de... mais vous n'avez pas parlé de la contribution en taxes d'une  
entreprise comme ça dans votre municipalité, ça peut représenter quel montant ou quel pourcentage?

**M. PIERRE CORBEIL:**

265 Je n'ai pas fait de compilation parce que les quatre mines auxquelles j'ai fait référence dans mon  
mémoire sont dans... trois dans la MRC de la Vallée-de-l'Or et une dans la MRC de l'Abitibi, alors je n'ai  
pas la facture de Rivière-Héva pour Lapa, de Canadian Malartic pour Malartic, mais je pense que c'est  
un gros, gros joueur dans le budget municipal de Malartic.

270 **LE PRÉSIDENT :**

Mais pour votre municipalité?

275 **M. PIERRE CORBEIL:**

Ici, pour Goldex, on parle d'un compte de taxes foncières qui avoisine à peu près 200... entre 250  
puis 300 000 dollars en taxes foncières et de services.

280 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

**M. PIERRE CORBEIL:**

285 Et si on ajoute à ça les autres mines, parce qu'il y a d'autres entreprises, on parle d'un montant global qui avoisinerait le demi-million de dollars.

**LE PRÉSIDENT :**

290 Et quand vous dites « les autres entreprises », vous parlez de?

**M. PIERRE CORBEIL:**

295 Bien, Mine Richmond, la division Beaufor ici à l'est de la ville.

**LE PRÉSIDENT :**

Ah, les autres mines comprises dans votre territoire municipal?

300 **M. PIERRE CORBEIL:**

D'autres mines qui ne sont pas d'Agnico Eagle et qui ne sont pas en lien avec Goldex.

**LE PRÉSIDENT :**

305 O.K., d'accord, mais qui font partie du territoire municipal?

**M. PIERRE CORBEIL:**

310 De la ville de Val-d'Or, oui.

**LE PRÉSIDENT :**

315 D'accord. Vous avez souligné et rappelé que votre ville était membre du comité de rétablissement du caribou.

**M. PIERRE CORBEIL :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que vous pouvez nous préciser, à part de siéger là évidemment, quel a été l'apport de la Ville à la protection du caribou? J'entends par là des mesures qu'elle a elle-même initiées et appliquées.

**M. PIERRE CORBEIL :**

Vous savez, monsieur Francoeur, le cadre d'intervention d'une municipalité est établi par le gouvernement du Québec. À venir jusqu'au dépôt de la loi 122, en décembre dernier, qui va reconnaître des gouvernements de proximité, notre latitude, elle est dictée par le ministère des Affaires municipales, le gouvernement du Québec à travers tous ses ministères et organismes, Ressources naturelles, Environnement, et cetera, et cetera. On est en mode -- Comment je pourrais dire ça? -- application de ces règlements-là, notamment en matière d'eaux usées ou des choses comme ça, captation des eaux souterraines, livraison de l'eau à domicile par rapport aux aqueducs. Alors, c'est pour ça qu'en ce qui concerne le caribou forestier, oui, on est... on est observateur, on est partie prenante, mais les décisions se sont prises à un autre niveau que la municipalité; par exemple, le fédéral, qui a pondé une carte qui est accessible dans les documents qui ont été transmis par le promoteur suite à un travail de WSP où, là, de façon encore plus généreuse, le fédéral, lui, il va au nord de la ville, à l'est plus grand que la réserve de biodiversité des caribous de Val-d'Or établie par le gouvernement du Québec, on appelle ça « l'habitat essentiel du caribou de Val-d'Or ». Ça, c'est le fédéral. Après ça, il y a le provincial.

Alors, notre rôle à nous, c'est d'inclure ces choses-là dans notre plan Règlement de zonage et d'urbanisme, c'est de collaborer au comité de rétablissement, c'est... en apportant nos informations recueillies sur le terrain, là, nos employés sillonnent ce territoire-là à certains... dans certaines parties où on peut y avoir accès. Ils font des lectures, partagent ces informations-là, peuvent aussi... on a le rôle de sensibiliser la population à prendre des précautions, à nous donner de l'information et... mais on n'a pas véritablement, là, le pouvoir de réglementer quoi que ce soit, si ce n'est qu'on a reconnu les acquis, c'est-à-dire les gens qui étaient déjà établis sur le territoire, puis on n'a pas donné d'autres permis nécessairement dans les zones sensibles qui soient tampons ou, bien entendu, la réserve elle-même, qui a un caractère de protection.

**LE PRÉSIDENT :**

Bon, c'est sûr que ce n'est pas la municipalité qui décide l'allocation des coupes forestières, je comprends très bien que c'est des pouvoirs qui relèvent de Québec et ils sont nombreux par ailleurs, mais vous savez quand même qu'à part la question du domaine forestier, qui est l'habitat du caribou, il y a

355

aussi un problème de dérangement. Et, dans ce domaine-là, la ville a des pouvoirs, ne serait-ce que pour les nuisances aux citoyens, question de bruit, et cetera, donc dans ce domaine-là, il n'y a rien qui dit que vous n'avez pas aussi des pouvoirs, le pouvoir d'appliquer ça pour protéger une espèce. Alors, j'aimerais savoir, quelle réflexion vous faites sur toute la question des loisirs mécanisés dont vous avez dit que vos citoyens étaient friands, les quads, les motoneiges, mais il y a des pistes qui sont très près de la réserve de biodiversité et qui sont dans la zone tampon, est-ce qu'il y a une réflexion à la municipalité pour peut-être déplacer, pour éloigner des zones sensibles ces équipements-là qui demeurent nécessaires, je ne dis pas... je n'essaie pas de dire qu'il faut empêcher ça, j'essaie de dire: est-ce qu'il est possible d'améliorer la situation du caribou en faisant en sorte que le dérangement soit moins intense? Parce que là il a atteint un niveau à quelque part autour de 90 % d'après les études et on dit que, pour le troupeau ait un strict minimum de 60 % de chance de s'en sortir, il faudrait baisser ça pas mal plus bas. Alors donc, est-ce que dans ce domaine-là, vous auriez un pouvoir d'initiative? Procéder par zonage?

360

365

**M. PIERRE CORBEIL:**

370

En fait, on n'a pas nécessairement... on ne s'est pas penché là-dessus, au moment où on se parle. Pour le moment, ça a été un exercice de répertorier, et d'informer, et de sensibiliser. Peut-être que monsieur Hébert pourrait en rajouter, si c'est nécessaire, il est coordonnateur à l'aménagement du territoire à la ville de Val-d'Or, il est urbaniste, mais par contre il faut se rappeler, Monsieur le président, que pour le nommer, le club quad, bien c'est des bénévoles, ils ont des moyens limités et ils n'ont pas nécessairement beaucoup de temps et de sous pour tracer des chemins en dehors... à d'autres endroits. Ils utilisent, ils récupèrent les chemins forestiers qui étaient présents sur le territoire. Donc, à ce moment-ci, je ne pense pas que la ville de Val-d'Or, on ait reçu de demandes justement pour le déplacer, on n'a pas initié non plus de démarches pour le faire.

375

380

Je ne sais pas si monsieur Hébert a eu d'autres informations là-dessus?

**M. JOCELYN HÉBERT:**

385

Oui, O.K. Monsieur Francoeur, je dois vous dire que la localisation des sentiers à la fois de motoneiges et de quads est antérieure aussi à la définition du secteur ou des secteurs, du moins 1A et... 1A et... 1A et 1C. Alors donc, comme je vous... j'ai répondu à la commission aussi au niveau des questionnements qui m'ont été adressés le 17 février dernier, je vous ai fait part du fait que les... le sentier quad justement récupérait des sentiers de -- pas « des sentiers » mais des chemins de coupe d'EACOM. Ces gens-là ont décidé de s'installer là pour une question d'opportunité, là, c'était... ces chemins-là étaient devenus disponibles.

390

Maintenant, comme je mentionnais également, c'est certain que maintenant qu'on sait que ces secteurs-là sont définis pour, justement, en vue de protéger le troupeau de caribous, on applaudirait,

395

c'est sûr, la relocalisation si les clubs y consentaient puis qu'il y aurait une facilité pour justement les déplacer ailleurs. Maintenant, on n'a jamais... on n'a jamais été mis au fait qu'il puisse exister un programme quelconque du gouvernement provincial visant à relocaliser les sentiers. Si c'était le cas, sans doute qu'on serait parfaitement d'accord, là.

400

**LE PRÉSIDENT :**

405

Je me posais la question parce que vous avez dit... c'est-à-dire, monsieur le maire a dit tout à l'heure que pour une grosse partie des contraintes qu'il y a dans le territoire, ça vient des gouvernements supérieurs et que, bon, la Ville s'ajuste. Alors, je me disais, maintenant que vous savez qu'il y a des zones tampons 1A, 1B, la question qui découlait naturellement, c'était: comment vous ajustez-vous face à cette réalité que donne l'indication d'un gouvernement supérieur? Alors, c'est le but de... vous dites: « On n'y a pas pensé jusqu'à présent », je peux très bien comprendre, la question c'est : est-ce que c'est une réflexion qui est hors de votre champ de préoccupations ou si maintenant qu'il y a ce zonage c'est quelque chose qui va s'amorcer? C'est ce que je veux comprendre.

410

**M. PIERRE CORBEIL:**

415

Bien, est-ce que c'est quelque chose qui va s'amorcer? On va, à partir de votre suggestion ou à tout le moins de...

**LE PRÉSIDENT :**

420

Bien, c'est un questionnement.

**M. PIERRE CORBEIL:**

... votre question...

425

**LE PRÉSIDENT :**

Oui.

430

**M. PIERRE CORBEIL:**

435

... de votre question, on peut se pencher là-dessus. L'autre question qui va être sous-jacente et que je pense qui va se manifester très rapidement : est-ce que c'est juste ça qui va faire une grande différence? Tantôt, ledit sentier, oui, est dans la zone tampon, mais il est au nord du lac Ben, Bayeul et Sabourin. Là il y a encore des gens qui vont aller en villégiature avec les mêmes équipements, VTT, motoneiges, il n'y aura pas de sentiers mais il y a un chemin d'accès qui va directement à ce lac-là à

440 partir des autres lacs que j'ai mentionnés tantôt. Alors, l'enjeu va être là, et puis ça va être une question aussi d'évaluer les coûts puis aussi le tracé, le tracé de cette route de quad là, ça va être un autre défi. Oui, on va le sortir de la zone de... peut-être de sortir de la zone tampon mais où on va le placer? Ça c'est un enjeu.

**LE PRÉSIDENT :**

445 Je n'essayais pas de vous dire qu'il faut le déplacer, je n'essayais pas de vous dire où le déplacer, je me pose simplement la question comment vous vous ajustez à ces nouvelles définitions que... de la zone tampon qui maintenant a été institués sur ce territoire? Et je ne sais pas s'il faut faire quoi que ce soit, et en tout, en partie, aucune idée, c'est vous qui connaissez le milieu là.

450 **M. JOCELYN HÉBERT:**

Moi, monsieur Francoeur, j'aurais peut-être quelque chose...

**LE PRÉSIDENT :**

455 Allez-y.

**M. JOCELYN HÉBERT:**

460 ... à vous dire, c'est le fait que la Ville n'est pas... n'émet pas de droit sur ce territoire-là là.

**LE PRÉSIDENT :**

Je comprends ça.

465 **M. JOCELYN HÉBERT:**

Alors, somme toute, on se trouve à être assez limité. On peut être d'accord ou mentionner le fait qu'on soit en accord avec la relocalisation d'un sentier, mais en bout de ligne on n'a aucun pouvoir sur ce territoire-là.

470 **LE PRÉSIDENT :**

475 Non, mais vous avez celui, des fois, de concerter les acteurs du milieu puis là-dessus les villes ont un rôle de consensus très important, parce qu'ils gèrent, sans être nommément gestionnaire des problèmes sociaux, ils le font dans la réalité.

**M. PIERRE CORBEIL:**

Vous avez raison, on a une capacité de mobiliser, on a une capacité de concerter et d'influencer.

**LE PRÉSIDENT :**

Eh bien voilà, ça fait le tour de nos questions. Monsieur Corbeil, je vous remercie.

Vous voulez vous identifier pour les fins de la transcription?

**M. JOCELYN HÉBERT:**

Oui, monsieur Francoeur, Jocelyn Hébert, coordonnateur à la mise en valeur du territoire, ville de Val-d'Or.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, monsieur Hébert, ce sera utile à la sténo.

**M. JOCELYN HÉBERT:**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, on vous remercie beaucoup, au revoir.

---

**Mme CHANTAL GERMAIN**

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, j'appellerai maintenant madame Chantal Germain.

Bonjour, madame Germain.

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

Bonjour, Monsieur le président.

**(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 2: « Je m'intéresse au projet Akasaba... »**

515 **Fin de la phrase, à la page 3: « [...] (avec des ressources non renouvelables). »**

On sait aussi que les membres de la fonction publique doivent répondre à l'exigence de la valeur de loyauté. Cette valeur semble justifier le manque de ressource ou de volonté de certains ministères concernés par les projets miniers.

520

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 3: « On peut comprendre la facilité avec laquelle les mines... »**

525 **Fin de la phrase, à la page 3: « [...] chercher pour un promoteur. »**

Les nuisances pour les poussières, les vibrations, le bruit et la circulation, dans le cas d'une mine souterraine, sont moindres, évidemment, ça se passe sous terre.

530

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 3: « Mais il n'y a rien de dit dans la Loi sur les nuisances... »**

**Fin de la phrase, à la page 4: « [...] louer un terrain pour le faire détruire. »**

535

C'est une location qui tourne mal, avec la mine à ciel ouvert.

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 5: « La contribution des communautés est immense... »**

540 **Fin de la phrase, à la page 5: « [...] quand ils voient passer des milliards! »**

Il est intéressant de voir comment le promoteur s'y prend pour aller chercher l'acceptabilité sociale. Dans un premier temps : l'appui de la municipalité.

545

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 5: « Les premières rencontres avec la ville... »**

**Fin de la phrase, à la page 5: « [...] les représentants de la ville sont réceptifs au projet. »**

C'est avec cet appui de la Ville que le promoteur rencontre les citoyens ensuite.

550

**(L'INTERVENANTE POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 5: « Des rencontres d'information et de consultation du public... »**

**Fin de la phrase, à la page 5: « [...] cohabitation avec les citoyens de Malartic. »**

555

Elle est en plein dedans.

**Début de la phrase, à la page 5: « Elle sait très bien que ce ne sont pas tous les citoyens... »**

**Fin de la phrase, à la page 7: « [...] Je vous remercie d'avoir entendu mon mémoire. »**

560

**Fin du mémoire.**

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie, madame Germain, j'aimerais vous poser plusieurs questions. Quand vous dites que la ville ou la MRC devrait interdire tout projet minier à ciel ouvert sur leur territoire, est-ce que vous croyez qu'ils ont ce pouvoir-là?

565

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

Oui. Les mines à ciel ouvert, je parle toujours des mines à ciel ouvert. Oui, ils ont le pouvoir.

570

**LE PRÉSIDENT :**

En vertu de quoi?

575

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

Tout à l'heure, on semblait dire qu'ils n'avaient pas trop de pouvoirs, mais si les citoyens... ça prend une solidarité citoyenne puis aussi une... il faudrait d'abord étudier les impacts d'une mine à ciel ouvert sur le territoire. Avant de dire qu'ils ont un pouvoir, il faut une volonté, il faut avoir des données. Mais juste à voir, on voit bien, là, qu'il y aurait moyen de prouver que c'est dangereux. Puis encore, on pourrait aller voir dans les... en Amérique du Sud qu'ils n'en veulent plus de mines à ciel ouvert parce que c'est... c'est des dommages irréversibles, autant pour l'eau. Si on sortait un petit peu de notre petite région, on verrait qu'on n'est pas les premiers à passer par là, avant qu'il soit trop tard.

580

585

**LE PRÉSIDENT :**

Vous faites référence à plusieurs reprises au cas de la mine dans Malartic que vous connaissez bien. Vous évoquez également à la page 3 de votre mémoire le cas de la mine Raglan que vous dites

590 qu'elle est éloignée, est loin de tout, qu'elle est perdue en forêt. Entre ces deux situations, Malartic en ville et Raglan loin de tout, comment voyez-vous ou situez-vous le projet Akasaba Ouest? Il se rapproche duquel des deux modèles que vous avez évoqués?

595 **Mme CHANTAL GERMAIN:**

De la mine de Malartic parce qu'il est proche de milieux habités déjà installés. Il y a déjà une vie sur ce territoire-là. Raglan, c'est comme... il y a -- bien, il y a des Autochtones, je ne peux pas me prononcer, puis je ne connais pas cette mine-là. Mais c'est que c'est notre milieu.

600 **LE PRÉSIDENT :**

Quand vous faites... vous vous dites solidaire des communautés impactées des lacs Ben, Bayeul Sabourin, secteur Colombière, ce que vous avez dit, quel parallèle vous faites entre la situation des gens à cet endroit et celle des résidents de Malartic? Est-ce qu'il y a des similitudes? Est-ce qu'il y a des différences?

605

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

610 Oui, même s'ils sont à deux kilomètres, leur vie va changer. Ça ne sera plus que c'était là. Juste au niveau du transport, au niveau de la poussière, déjà il y a des gens de Colombière qui se plaignent, mais on ne les entend pas. C'est... leur vie va changer, il y en a plusieurs qui vont vouloir partir. Peut-être que ça va être l'extermination, comme les caribous là, la population de ces secteurs-là. C'est qu'ils ne pourront plus partir parce que leur territoire va être... le monde se sont... n'auront plus le goût d'y aller vivre dans ces coins-là, ça va être devenu une industrie minière, c'est un territoire minier. Ils prennent large les mines, là, surtout à ciel ouvert, on le vit à Malartic.

615

**LE PRÉSIDENT :**

620 Comment vous expliquez alors qu'il n'y a pas de citoyens des lacs Ben, Bayeul et Sabourin qui sont venus présenter un mémoire en soulignant ces problèmes-là?

620

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

625 Oui, ça, c'est... c'est bien notre mentalité. Tant que ce n'est pas commencé, ils croient... ils ne croient pas... ils ne peuvent pas croire ce qui va leur arriver. Comme nous à Malartic, on ne pouvait pas croire que ça changerait autant le... autant notre vie, que ça deviendrait impossible. On ne peut pas s'imaginer à quel point la mine prend de la place et à quel point il y a des dédommagements. Puis je comprends ces citoyens-là qui veulent en fait la paix puis qui font confiance aux gouvernements municipaux et provincial. Ils se fient sur le monde. Tu sais, dans le fond, là, on espère toujours être

625

630

protégé dans nos droits et nos libertés, chose qu'on n'est pas, on n'est pas protégé au niveau des mines. Ça, il faut... il faut en être conscient. Et moi comme citoyenne de Malartic, j'en suis des plus conscientes, qu'on n'a aucune protection.

635

**LE PRÉSIDENT :**

Vous êtes... vous dites aussi à la page 6 de votre mémoire que: « *Val-d'Or est une ville minière mais elle peut être autre chose aussi pendant qu'il est encore temps* ». Qu'est-ce que ça pourrait être?

640

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

Ah, il y a d'autres développements, au niveau de l'agriculture, au niveau... je ne suis pas en science, mais il y aurait tellement de... au niveau de la villégiature, au niveau des camps, au niveau de la chasse, au niveau de ce qu'on a dans le respect de notre territoire. Être fier de tout, tout ce qu'on a sur nos petits territoires, ce n'est pas des palmiers mais c'est quand même... tu sais, être fier de nos petits bleuets, tu sais, les développer, être fier de... être fier de ce qu'on a et le développer. C'est sûr que ça ne donne pas des payes de 100 000 piastres par année, là. Ça veut dire qu'on réduit nos... on réduit notre moyenne de... nos payes, c'est sûr parce qu'il y a juste le secteur minier qui peut payer autant parce que... puis je comprends, ça leur... ils viennent, ils viennent piger dans des ressources qui valent de l'or, qui sont payantes pour eux. Il n'y a pas un commerce en ville qui peut les accoter, là. Puis eux autres mêmes, ils le voient. Le Canadian Tire, il en parlait, ils perdent leurs mécaniciens dès qu'ils sont bons parce qu'ils s'en vont travailler pour les mines, c'est plus payant. C'est normal, c'est une autre économie, les mines. Ceux qui ne travaillent pas dans les mines, là, c'est plus dur, tu sais, ils ne l'ont pas leur 100 000 piastres dans leurs poches pour payer les maisons qui augmentent puis le coût de la vie qui augmente. Les retombées économiques ne se font pas dans toutes les poches, là, c'est clair, c'est les actionnaires, les travailleurs puis ensuite... cherche.

645

650

655

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Alors écoutez, ça complète nos questions. Celles de mon collègue qui n'est pas là, parce que je les avais ici là justement. Alors écoutez, on vous remercie de votre mémoire.

660

**Mme CHANTAL GERMAIN:**

Merci.

665

**LE PRÉSIDENT :**

Alors c'est toujours intéressant d'entendre quelqu'un qui arrive avec une expérience comme ça.

**M. BERTRAND LESSARD**

**LE PRÉSIDENT :**

J'appellerais maintenant monsieur Bertrand Lessard.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour, monsieur Lessard.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Prompt rétablissement à monsieur Lanmafankpotin.

**LE PRÉSIDENT :**

On va lui transmettre.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Merci. Je peux commencer?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, allez-y.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Alors, je me présente...

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous donne la parole.

**M. BERTRAND LESSARD:**

... Bertrand Lessard.

710

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 1: « Je suis résident de Val-d'Or ... »**

**Fin de la phrase, à la page 4: « [...] je crois que ce projet ne devrait pas être accepté. »**

715

**Fin du mémoire.**

J'ai plusieurs réponses, j'attends les questions. Merci, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

720

Bien, merci pour cette réflexion humoristique qui, surtout, a remis la bécasse au centre du dossier, moi j'y tenais beaucoup. Au-delà de la fable et des jeux de mots intéressants, qu'est-ce que vous voulez que la commission retienne de votre intervention en rapport avec ce projet?

**M. BERTRAND LESSARD:**

725

Bien, moi, je dirais que toutes les questions que vous avez posées depuis le début du BAPE, j'ai fait, sans le savoir, une espèce de survol de tout le questionnement par rapport à l'environnement, par rapport à la protection de la faune, du territoire. Puis j'ajouterais que quand je dis que je suis contre le projet, c'est que pour un petit, un petit pit ouvert, tu sais, avec un tel chemin puis beaucoup de transport, je me demande à quel point pour une minière qui fait quand même des bons profits, qu'est-ce que ça leur donne? Mais je peux répondre à cette question : en « 1900 tranquille », quand la mine s'est effondrée, ici, le stationnement a baissé de 25 pieds, la route 117 a baissé aussi, ils ont perdu plusieurs millions.

730

**LE PRÉSIDENT :**

735

Vous parlez de quelle mine? Goldex?

**M. BERTRAND LESSARD:**

740

La mine Goldex. Ils ont perdu plusieurs millions parce qu'ils ont fait un blast démesuré, supposé, puis ça a fait que le terrain s'est affaissé. Donc, une section de la mine a été abandonnée. Ils ont coulé du ciment pendant six mois, je pense, pour essayer de solidifier, pour pas que ça... que ça devienne un désastre. Mais en perdant ce bundle, je dirais, des résidus miniers qui devaient être jetés sur le site

745 Manitou, ils ne sont plus abordables là, ils ne sont plus accessibles. Donc, je pense que le... bien, le projet Akasaba Ouest, ce serait un peu pour garantir au gouvernement qu'ils vont être capables d'aller chercher de la *waste*, là, des résidus miniers, pour continuer de caper le Manitou-Barvue. Ça, c'est une réflexion personnelle là mais...

750 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, qu'ils auraient un double intérêt: à la fois évidemment obtenir le métal précieux et finalement avoir du matériel pour terminer le contrat de Manitou, c'est votre argumentaire?

755 **M. BERTRAND LESSARD:**

C'est ce que je pense.

**LE PRÉSIDENT :**

760 O.K. Vous dites clairement, selon vous, le projet ne devrait pas être accepté. Quelles seraient les deux ou les trois principales raisons de...?

**M. BERTRAND LESSARD:**

765 Bien, une raison, c'est l'environnement. C'est encore, comme disait la madame précédemment, mon épouse, il y a des gens qui habitent le secteur, monsieur le maire tantôt dit que... il parlait aussi de la tête des eaux, tu sais, mais la tête des eaux, là, le lac Sabourin, Bayeul et l'autre là, ils coulent vers le sud, vers le fleuve, tandis que les lac Langis, Bourlamaque et la rivière Bourlamaque coulent vers le nord. Ça fait que ça, moi, c'est plus ça qui m'interpelle là. Quand je parle à un moment donné que les ruisseaux vont être dénaturés, ces rivières-là sont polluées, ces lacs-là sont pollués par des anciennes scieries, 770 O.K., puis par des minières puis par n'importe quoi. Mais là s'ils mettent de l'eau avec des nouveaux produits, tu sais, les poissons, il n'y en a presque plus dans ce coin-là, c'est comme dénaturer le coin. Ça, c'est l'environnement. Tu sais, bon, les gens, tatati...

775 Les caribous, bien là je suis tanné d'en entendre parler, j'ai jeté mes 25 cennes, je n'étais plus capable de les voir. Puis trois... vous m'avez demandé trois raisons, bien... oui oui, une des raisons aussi, c'est que, bon... là je vais vous ramener à Malartic. Quand je dis que j'étais un résident déplacé, j'avais un terrain de 120 par... 112 par 120. Là ils nous disent: « C'est un beau terrain, ça, à Malartic avec une belle maison, tatata, on va vous redonner la même chose, monsieur Lessard. L'orientation va être pareille, le nord, sud, l'est, l'ouest, tatitata. » Là j'arrive. Quand ce fut mon tour, oups! Il y avait... il y avait du monde 780 qui avait pris deux places. « Il ne reste plus de terrain pour vous. On en a un de 75 par 100, mais on va rapetisser votre maison parce que votre garage ne rentre pas, puis on va vous faire une petite shed en arrière. » Pire que ça: « Votre maison, elle n'est pas transportable, on va vous faire un bungalow, une

785 shed en arrière puis une couple de chambres parce qu'on sait que vos enfants sont rendus aux études, tatata. » C'est un poignard dans le coeur se faire dire ça. Pour moi là je me suis dit: « Plus jamais de ma vie je vais me faire avoir, plus jamais. »

790 Quand on dit quelque chose, là je vais revenir à une chose qui a été dite au début, on a planifié un chemin, la mine, qu'on va fermer à la fin du projet. Tout à coup: « EACOM ». Tu sais, comme on va dire comme les Beatles: « *Here comes da-da...* ». Il arrive une autre compagnie, pouf!, de bois, ils vont faire un chemin, « Ça ne nous coûte rien, on va passer par là ». L'impact environnemental est grand.

795 Monsieur le maire, tantôt, il disait: les trucks de bois, ils ne peuvent pas passer sur les barrages. Eille! On nous garantit que ces barrages-là sont faits à toute épreuve, mais on ne peut pas passer dessus, tu sais. Il y a quelque chose qui ne roule pas là. S'ils passent par le chemin d'EACOM, il dérange les 25 cennes, les caribous, puis s'ils passent par l'autre place, ça leur coûte plus cher, mais il faut qu'ils réhabilitent le chemin. Pourquoi ils ne nous disent pas directement que...? Tu sais, moi, je ne crois pas à ça, là, que... regarde, je vous parle puis demain je vais dire: « Ce que j'ai dit à monsieur le... monsieur Francoeur, c'est de la chnoute, regarde, mon idée c'était ça, là. », tu sais. Ils revirent le document complètement à l'envers. Qu'est-ce qu'on vaut là-dedans? Tu sais. La crédibilité, elle est où?

800 Quand il parle de partenaire économique, là, monsieur... tu sais, Agnico Eagle, j'y crois. C'est sûr qu'ils font des efforts, ces gars-là, c'est certain, parce qu'ils sont en ville. La mine Goldex, là, à part le... tu sais, ce n'est pas chanceux pour eux autres, là, mais c'est une mine qui est remarquable par sa... ils suivent les règlements, ils font leurs devoirs, ci puis ça.

805 Et là je vais cracher le gros morceau : quand je dis que le gouvernement, là, il n'est pas adéquat, là, pour le moment, je parle de la Loi sur les mines, c'est une vrai risée. J'avais eu un problème à Malartic, moi, parce qu'il y avait des jeunes qui faisaient du bruit. J'ai été voir monsieur le maire, il me donne les Règlements de la ville. Savez-vous ça datait de quand? 1935. J'ai dû le revoir, je dis: « Je n'ai pas de coq, je n'ai pas de poule, je ne veux pas parler de ça. C'est écrit dans vos règlements, si je les laisse louses, chaque poule me coûte deux cennes puis chaque cochon me coûte cinq cennes », il ne savait plus quoi dire, le bonhomme, là. Bon, bien, c'est la même chose que la loi minière. Adaptez-la, adaptez-la aux pits ouverts. Parce que là c'est... tu sais, on vous le dit, ça va virer en trou d'eau clôturé. Ce n'est pas vrai qu'il va y avoir des petits voiliers puis de la truite grise là-dedans, tu sais. De la grise peut-être, mais en tout cas pas de la mouchetée puis surtout pas du saumon, là. C'est des trous qui sont morts, ce n'est pas des écosystèmes. C'est une des raisons aussi, tu sais, pourquoi faire un petit trou là? Ils n'en ont pas besoin, je vous le dis qu'ils n'en ont pas besoin. Ils ont juste à crocher de la mine... de la muck, là, de Malartic puis... en tout cas, ils passeraient sur la 117, ce n'est pas une bonne idée. En tout cas, ils ont de la muck puis ils seraient capables d'aller en shooter là. Tu sais, s'ils ont besoin de la muck pour faire de la... des résidus de mine, là, ils peuvent en crocher un petit peu puis en amener à Manitou. Voilà. Je ne sais pas si vous me comprenez là mais... oui? Parfait.

825 **LE PRÉSIDENT :**

On a... comme plusieurs personnes, vous semblez appréhender beaucoup les impacts d'une mine à ciel ouvert, mais je vous poserai la question suivante : historiquement, les mines souterraines, celles qu'on voit, ont laissé des haldes impressionnantes. Et dans certains cas, ça coule, ça pose des problèmes de contamination, le gouvernement est obligé de traiter une partie de ça, là, qu'on appelle des sites orphelins maintenant.

830 **M. BERTRAND LESSARD:**

835 Ça, c'est plus au niveau des résidus, je crois.

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, oui.

840 **M. BERTRAND LESSARD:**

Pas les haldes.

**LE PRÉSIDENT :**

845 Non non non. Bien, il y a les haldes et les résidus, vous avez raison, les deux.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Oui. Je viens de m'exprimer là-dessus, oui.

850 **LE PRÉSIDENT :**

855 Oui. Alors, la question que je me pose et la question est la suivante : si des mines à ciel ouvert peuvent être remplies et revégétées alors qu'une halde, elle, on l'a vu, on en a discuté en audience, vous allez avoir une végétation plus herbacée, donc une sorte de prairie en forme de colline qui va devoir être entretenue parce que vous ne voulez pas que les arbres poussent là-dedans puis qu'à un moment donné ça déchire la surface puis que l'eau rentre, parce que ce qu'on veut éviter, c'est la pénétration de l'eau. Alors, est-ce qu'une mine... si on utilisait le maximum de technologie et de connaissance, vous n'avez pas l'impression qu'une mine à ciel ouvert pourrait être meilleure si on la revégète et qu'elle permet de renaturaliser le milieu dans, je dirais, sa forme originelle, que c'est mieux qu'une mine souterraine qui laisse des montagnes, qu'il va falloir entretenir pendant des générations si on ne veut pas avoir des problèmes avec?

**M. BERTRAND LESSARD:**

865 Oui, je peux vous dire au niveau des mines souterraines, il y a eu une évolution parce que maintenant ils prennent les résidus, tu sais, au lieu de... ils en mettent sous terre pour caper les...

**LE PRÉSIDENT :**

870 Vous ne pouvez pas tout rentrer sous terre.

**M. BERTRAND LESSARD:**

Pardon? Non non non non.

**LE PRÉSIDENT :**

875 Vous ne pouvez pas tout rentrer sous terre.

**M. BERTRAND LESSARD:**

880 Non. Puis... bon, au niveau du stérile, je peux vous dire des mines abandonnées... moi, je suis un petit peu un géologue amateur, tu sais, j'aime la pierre, puis il y a des beaux morceaux, des fois, tu sais, il n'y a pas d'or, mais il y a des belles cristallisations, des beaux morceaux, là, tu sais. Puis j'ai été un petit peu déçu, à partir des années 90, quand ils défaisaient un shaft, ce que vous appelez les petites montagnes qu'ils laissaient, ils prennent des gros... des gros D11, pas électriques là, des gros tracteurs, 885 puis ils égalisent tout ça, puis ils ressemment. Tu sais, à un moment donné, il y a des petites branchilles qui poussent là-dessus puis tout ça, puis quand tu retournes là, tu ne vois plus rien, après 10 ans, c'est... quand même il y a de la végétation, tu sais. Puis c'est... tu es sur le plancher des vaches, là, tu n'es pas sur une petite montagne. Mais là ils veulent faire des... je ne sais pas si vous avez vu Malartic, c'est terrible qu'est-ce qu'ils sortent là. Ils font des montagnes. Ce ne sera jamais vert, ça, je vous le dis là, 890 c'est impossible, tu sais.

Puis le monsieur, hier, le monsieur éloquent, il disait: « On va mettre ça sur le train, on va envoyer ça à Montréal faire des chemins. » Ayoye! Bonne idée! Le gars, il est correct, il est sur la track. Il a des bonnes idées, tu sais, puis: « Rawr rawr rawr! », puis ça se fait de même, c'est un bon vendeur. C'est un 895 gars plein d'idées puis c'est vrai. Sérieusement, là, je trouvais que c'était un homme positif, puis: « Il n'y a pas de problème, mon gars, ton verre est en vitre, tu veux-tu qu'il soit en métal? On va le tremper puis... ». Tu sais, mais ça ne marche pas de même.

900 Le gouvernement, là, tantôt, je suis resté un peu surpris, mais je ne sais pas si j'ai le droit de dire ça. Quand monsieur le maire avec monsieur l'urbaniste, il dit: « On n'a pas vraiment la mainmise sur

905 ceux qui ont les quads puis les Ski-Doo, tu sais. Eille! C'est qui qui mène, là, tu sais? Moi, si j'ai -- en tout cas, je suis en public. -- Je connais quelqu'un qui s'est construit dernièrement. Il a acheté un terrain puis il y avait une trail de ski de fond. Bien, il a été voir la Ville, il a appelé, puis il a été voir le club, il dit: « Regarde ton... c'est mon terrain, ça, désormais, je veux que vous passiez ailleurs. » Ça a duré un mois, puis il ne s'est pas fait aimer, mais ils ont tassé la trail. Puis les animaux impactés, c'était ses enfants.

910 **LE PRÉSIDENT :**

Mais là c'est un terrain privé...

**M. BERTRAND LESSARD:**

Oui oui, mais...

915 **LE PRÉSIDENT :**

... alors que dans ce qu'on parlait, c'est un terrain qui appartient au gouvernement, ça n'appartient pas à la Ville non plus. Alors, c'est ça, la différence.

920 **M. BERTRAND LESSARD:**

Mais ça s'appelle des... tu sais, des territoires inframunicipaux, là. On peut tout faire là-dessus, hein.

925 **LE PRÉSIDENT :**

Bien, écoutez, ça fait le tour de nos questions. Merci de votre point de vue...

**M. BERTRAND LESSARD:**

930 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT:**

... et puis de votre humour, vous avez fait...

**M. BERTRAND LESSARD:**

935 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

... une petite oeuvre littéraire. Alors, merci de votre participation...

940

**M. BERTRAND LESSARD:**

Merci bien.

**LE PRÉSIDENT :**

... et d'avoir partagé votre expérience.

945

**M. BERTRAND LESSARD:**

Ça fait plaisir.

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous en prie. Alors, écoutez on va prendre 15 minutes et puis on aura deux derniers mémoires, les chambres de commerce de -- attendez un peu, je m'excuse, non non non non, il en reste un, MegaLab, mais compte tenu de l'heure je le mettrai après la pause. On reprendra avec Meglab et les deux chambres de commerce. Alors, 15 minutes de pause, si vous permettez. À tout à l'heure.

955

---

**SUSPENSION DE LA SÉANCE À 14 h 34**  
**REPRISE DE LA SÉANCE À 14 h 46**

---

960

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, mesdames et messieurs, si vous voulez reprendre vos places, nous allons recommencer... poursuivre plutôt l'audience.

965

---

**MEGLAB**

**Mme KIM VALADE et M. DOMINIC VALADE**

970

**LE PRÉSIDENT :**

975 Alors, nous accueillons les porte-parole de la compagnie Megalab. Je crois reconnaître madame Kim Valade, la directrice des ventes, mais l'autre monsieur, voudriez-vous vous présenter, s'il vous plaît, pour les fins de la sténo?

**M. DOMINIC VALADE:**

980 Oui, Dominic Valade, directeur administratif pour...

**LE PRÉSIDENT:**

985 Enchanté.

**M. DOMINIC VALADE:**

990 ... Meglab. Il n'y a pas de A entre le...

**LE PRÉSIDENT:**

995 On va le prononcer mieux.

**M. DOMINIC VALADE:**

Pas grave.

**LE PRÉSIDENT :**

1000 D'accord, O.K., allons-y comme ça. Alors, écoutez, je vais vous cède la parole pour présenter votre mémoire.

**Mme KIM VALADE:**

1005 Donc, bonjour. Merci beaucoup pour l'opportunité de prendre la parole. Nous, en fait, bien je vais peut-être d'abord commencer par nous présenter. Meglab, on est une compagnie qui existe depuis 1994. On est basé, le siège social, à Val-d'Or. On a une usine aussi à Malartic et un bureau à Rouyn, un autre à Saskatoon, on a des employés à Montréal...

1010

**M. DOMINIC VALADE:**

Une usine à North Bay.

1015

**Mme KIM VALADE:**

... et une usine à North Bay. On est une entreprise, de 94 à 2005 environ, c'était une compagnie surtout d'électronique, des composantes de technologies minières, soit pour télécommander, par exemple, des appareils à distance, contrôler la cage à partir de l'intérieur. Donc, c'était des éléments, oui, pour améliorer la production, réduire les coûts, mais principalement pour la santé, sécurité des travailleurs. En 2005, il y a eu un nouveau partenaire qui est rentré puis lui il est arrivé avec tout le côté électrique. Puis attends un petit peu, je vais juste reprendre mon souffle. Ensuite, il y a eu l'ingénierie qui est rentrée, tout ce qui est puissance, instrumentation contrôle, automatisation. Puis on innove de plus en plus aussi au niveau des télécommunications minières. On est maintenant, depuis 2005, on a eu une forte croissance, on est rendu 160 employés, principalement basés ici en région puis d'autres employés qui sont un peu satellite, là, sur différents sites miniers, autant au Québec, au Canada, au Mexique, au Maroc, qu'en Argentine, au Surinam, donc différents endroits. Donc, on va voir dans notre mémoire un petit peu les impacts. En fait, nous, ce qu'on vient présenter, c'est les impacts et les retombées des projets miniers puis des mines en opération sur notre région.

1020

1025

1030

Pendant le BAPE... on peut, tu sais, le BAPE c'est là pour voir les côtés positifs, les côtés... les impacts aussi qui sont plus négatifs, autant sur effectivement l'environnement, l'économie, la communauté. Chez Meglab, on pense que c'est un travail qui est nécessaire puis qui nous fait grandir parce que quand les gens viennent parler des impacts, de leurs préoccupations, bien, c'est ce qui nous permet d'innover, puis d'aller faire mieux, puis pour plus tard aussi, puis faire des... investir, en fait, dans les défis de l'industrie parce que c'est ce qui permet autant à la minière d'avoir une volonté de créer des nouvelles... des nouveaux projets qui sont plus responsables, mais ils travaillent avec nous, des compagnies comme la nôtre, qui est manufacturier puis intégrateur de technologie pour faire mieux puis réduire nos impacts qui sont négatifs.

1035

1040

Nous, on pense qu'il y a des gens qui sont beaucoup mieux placés pour faire l'évaluation des impacts peut-être pour les communautés puis l'environnement que nous. Ce qu'on vient présenter aujourd'hui, c'est surtout les impacts qui sont en notre sens positifs pour, oui, l'économie et la communauté. D'abord, on aimerait parler peut-être d'Agnico Eagle, c'est une compagnie avec laquelle on travaille depuis plusieurs années. Donc, on est en mesure d'affirmer que c'est une compagnie qui est responsable, c'est une compagnie qui est très reconnue, ici, en région. Je pense que tout le monde connaît quelqu'un qui travaille à la mine LaRonde, Goldex, Lapa ou Canadian Malartic. C'est une entreprise qui valorise beaucoup ses employés, donc qu'ils investissent aussi en exploration pour consolider les emplois, pour garder les emplois. C'est une entreprise qui... tu sais, c'est des emplois, en fait, de qualité, autant pour le salaire que les conditions de travail. C'est une entreprise aussi qui investit

1045

1050

beaucoup en recherche et développement. À même leurs employés, ils travaillent beaucoup à trouver des nouvelles façons de faire. Puis ils travaillent avec nous, des entreprises comme la nôtre, là, il y en a d'autres aussi pour... en innovation, en recherche et développement.

1055

C'est une entreprise qu'on voit leur logo partout. Pas seulement à la mine, là, mais on les voit en culture, en sport, en jeunesse, en scolaire. Partout où on va dans des projets d'infrastructure ou des... quand on parle de commandite, par exemple, ils sont impliqués réellement là et fortement dans notre région. Puis aussi c'est une entreprise... bien, pour avoir assisté aux premières parties aussi d'audience puis en regardant un peu comment ils fonctionnent, c'est une entreprise qui... qui va de l'avant avec la transparence. Ils ont un site Internet par rapport au nouveau projet. Ils font des consultations. On pense que c'est une entreprise qui est responsable dans ce sens-là. Puis donc... puis c'est une compagnie qu'on connaît. On est à l'aise à travailler avec eux. C'est facile pour nous de travailler avec eux, on est déjà dans leurs projets. Puis je pense que l'ensemble des entrepreneurs de la région vont chercher quelque chose avec Agnico Eagle.

1060

1065

Aussi, on aimerait faire allusion à l'histoire de la région. On parlait un peu plus tôt aussi justement des minières qui viennent s'installer à proximité de nos villes, de nos villages, mais nous c'est... je comprends au niveau de la fosse que ça reste peut-être un nouveau visage de la mine, mais l'histoire des mines en région, c'est plutôt la mine qui arrive et le village qui arrive par la suite. Tu sais, si on regarde... si on se promène sur la route, bien, des chevalements, il y en a plusieurs là. À Malartic, il y a déjà eu six mines, là, en opération. Tu sais, c'est un territoire qui a toujours été miné, puis les villes étaient construites à proximité des minières, là, parce qu'à ce moment-là c'était la réalité, on devait construire la mine..... euh! la ville à côté de la mine.

1070

1075

C'est sûr que le passé... aujourd'hui, on se pose des questions, puis c'est important comme je disais tantôt, c'est important de se poser des questions sur ce qui s'est fait puis comment on peut s'améliorer, mais je peux vous dire qu'au niveau des impacts, il y a une grande différence avec ce que le passé ou notre héritage minier nous a laissé puis ce qui se fait aujourd'hui. Tu sais, il y a des chaires de recherche justement en restauration minière, par exemple. Ça a énormément évolué depuis les dernières années puis il y en a encore beaucoup à faire. Puis c'est en ayant des projets puis des entreprises qui veulent faire mieux qu'on va pouvoir améliorer nos pratiques. Puis c'est ensemble, dans un groupe, pas seulement la mine mais les manufacturiers, les écoles et les instances politiques qu'on va pouvoir avoir un avenir beaucoup plus prometteur.

1080

1085

Donc, notre histoire de la région nous permet de nous positionner aujourd'hui comme étant un pôle minier ici en région. C'est un petit peu ce qu'on va voir avec Dominic concernant les retombées, qu'elles soient directes ou indirectes. Parce que c'est sûr qu'est-ce qu'on veut vous faire remarquer, c'est que les impacts d'une mine, on parle des impacts positifs à ce moment-ci, c'est que ça va bien au-delà de la vie de la mine. Donc, je vais laisser Dominic peut-être aborder le sujet.

1090

**M. DOMINIC VALADE:**

1095

1100

Je vais commencer un petit peu en parlant de la contribution directe, c'est-à-dire des retombées directes de ce projet-là spécifiquement. On parle d'une centaine d'emplois directs, donc évidemment d'une centaine d'emplois indirects. Il y a une étude de Ressources naturelles de 2011 qui disait à ce moment-là que dans le cas des établissements d'extraction de minerai métallique, comme dans ce cas-ci, on parlait d'un salaire moyen de 105 000 dollars par année comparativement au revenu d'emploi moyen du Québec de 41 700 à ce moment-là en 2011. On sait que ça a augmenté pendant la période, mais ça veut dire que c'est plus du double en termes de moyenne. Alors, quand on parle de 100 emplois, on parle de... en moyenne, donc des emplois avec une forte rémunération. Ça, c'est pour ce qui est du direct. Maintenant, on parle d'investissements réalisés de 51 millions en capital et 165 millions en dépenses d'exploitation pendant la période et on parle des revenus du gouvernement de 8 millions en redevances minières. Je vais revenir aux redevances quand on va parler de l'indirect.

1105

1110

Ensuite de ça, on connaît, Kim l'a mentionné, on connaît Agnico Eagle, on connaît leur politique d'achat local, entre autres, et on sait qu'ils favorisent les entrepreneurs de la région quand ils font des projets, quand ils ont des solutions à trouver, quand ils cherchent des solutions à certaines choses ou quand ils ont besoin de produits et que ces produits-là existent ici, ils vont évidemment favoriser les entrepreneurs de la région, puis je pense que c'est important. Encore là, on parle d'une contribution directe.

1115

1120

1125

1130

Maintenant, ce que moi je considère encore plus important, c'est la contribution indirecte que ce type de projets là a et qu'Agnico Eagle a en région. Hier, on entendait Jean-Yves Poitras qui parlait de... un peu de l'expertise comme héritage, que ça restait... notre expertise restait comme un héritage par la suite. Puis c'est des termes qu'on avait utilisés aussi dans le... dans le mémoire. Et puis nous, notre mission chez Meglab, c'est de réduire l'empreinte écologique, d'aider les... nos partenaires à réduire leur empreinte écologique, à améliorer la santé, sécurité au travail, à diminuer les coûts et à augmenter l'efficacité, alors c'est quatre principaux éléments. Et évidemment, nous, on n'en a pas de mine, ça fait qu'on fait ça avec l'aide de nos partenaires. Et quand je dis « avec l'aide de nos partenaires », ces mines-là deviennent nos partenaires parce que... deviennent nos partenaires parce que la journée qu'ils ont besoin d'une solution, la journée qu'ils ont un besoin X, ils viennent nous voir et c'est là qu'on travaille avec eux autres pour développer certains produits ou développer certaines façons de faire. On a une... on a beaucoup beaucoup d'exemples de ce genre de situations là. Je pense au microcage qu'on a développé qui permet de faire fonctionner une cage qui descend sous terre mais par l'intérieur de la cage, ce n'était pas possible avant. Alors, combien d'accidents il y a eu à cause de cette situation-là? Il y en a eu énormément et il n'y a presque plus de mine au Québec, et c'est le cas de plus en plus en Ontario, où il n'y a pas un système microcage qui est installé dedans. Comme le système microguide qui permet le transfert d'information, comme les sous-stations électriques qui sont de plus en plus installées, qui sont même portables alors qui sont réutilisables, ce qui n'était pas le cas il y a même 30 ans encore. Ce qu'ils faisaient, c'est qu'ils installaient des sous-stations électriques sous terre

1135 puis c'était installé directement sur le roc et ça restait là par la suite, mais maintenant, ils ont fait des... des produits qui sont portables, alors ils peuvent les enlever, les amener à un autre niveau ou les amener dans une autre mine. C'est le genre de choses qu'on aime faire pour... on parlait de réduire l'empreinte écologique, dans ce cas-ci, ça fonctionne. Mais en plus il y a une réduction de coûts puis une amélioration de l'efficacité. Alors, c'est le genre de... c'est le genre de choses là que nous on fait.

1140 Maintenant, ce qui est intéressant, encore plus, c'est: une fois que la mine a réalisé son projet, c'est que nous on se retire, puis on est capable d'aller en Ontario pour vendre certains de nos produits ou certaines des solutions qu'on a trouvées. Présentement, on est dans un projet dans l'état de New York avec une mine là-bas. On va aller... on a un mandat pour aller à la ville de New York pour les aider à faire traverser de l'eau dans un tunnel sous le... sous le Hudson pour alimenter la ville en eau. On travaille en Argentine, au Pérou, en Colombie, au Mexique, au Maroc. Pourquoi? Parce qu'on a développé, avec nos partenaires de la région, on a développé des produits, on a développé des expertises, on a développé  
1145 des solutions qui nous permettent de faire ça. Alors ça, moi, je considère que Meglab, c'est une redevance minière en bout de ligne, parce que c'est les partenaires d'ici, c'est les mines d'ici qui nous ont permis de nous développer puis nous ont permis de dire au restant du monde: à Val-d'Or, là, on est hot dans les mines, c'est nous autres les meilleurs. Venez nous chercher parce que c'est nous autres les meilleurs. Et pourquoi? À cause d'Agnico Eagle, à cause de Goldcorp, à cause de toutes les mines dans  
1150 la région qui nous font confiance. C'est comme ça que... c'est pour ça que je dis aujourd'hui les retombées indirectes sont encore plus importantes parce que ce temps-là va nous permettre de trouver des solutions supplémentaires, va... et dans ce temps-là, il va avoir des problématiques, même dans la construction, et on va être appelé à travailler avec eux autres pour voir comment trouver des solutions pour ces problématiques-là puis on va en trouver. Puis c'est ça que nous autres on considère intéressant. Puis  
1155 c'est pour ça qu'on se considère comme une redevance minière, nous, en bout de ligne.

**Mme KIM VALADE:**

1160 J'aimerais juste revenir sur le fait, parce que Dominic a parlé beaucoup du savoir-faire dans nos produits, dans nos services, dans nos méthodes, dans nos innovations, mais aussi il y a le savoir-être. Toute la collaboration avec la communauté, le travail de concertation avec la région, les différents partenaires avec lesquels on travaille, ça aussi c'est quelque chose qui s'exporte. C'est quelque chose qui est recherché. C'est quelque chose qui est regardé des autres endroits. Il y a des gens d'ailleurs qui viennent nous voir, qui viennent visiter les minières ici pour voir comment qu'ils fonctionnent avec les  
1165 gens, comment qu'ils fonctionnent pour maximiser ces retombées-là qui sont positives pour l'ensemble de la région. Il faut être innovateur, pas seulement dans nos produits et services, il faut être innovateur dans nos façons de faire. De là ma peut-être... mon cheminement de réflexion à travers tout ça, c'est que je trouve qu'on a fait un bon bout de chemin sur les mesures qui sont compensatoires, les impacts qui sont peut-être négatifs sur la communauté, l'environnement, puis on se penche vraiment à faire des suivis  
1170 plus serrés, avoir des évaluateurs qui viennent évaluer ça, et cetera, mais est-ce qu'on pourrait

1175 peut-être aussi réfléchir à l'ensemble de la chaîne de valeur minière, bien la définir puis s'assurer de maximiser nos retombées qui sont positives? Quand je parle de « maximiser nos retombées », ce n'est pas nécessairement aller chercher plus d'argent chez les investisseurs, parce que ça les investisseurs on en a besoin, on a besoin de projets miniers, ici. On a besoin d'investisseurs qui veulent explorer le territoire parce que ça c'est... c'est sensible, en fait. C'est que l'exploration, ça ne veut pas dire que tu vas arriver avec un projet minier puis c'est des sommes phénoménales d'investissement. Donc, comment on peut faire pour maximiser les retombées qui sont positives? Bien, pour ma part, c'est par l'innovation. L'innovation, autant dans nos produits et services que dans nos façons de faire. Puis on en a des pistes de solution par rapport à ça, mais comment on peut travailler à redorer finalement l'image de l'industrie minière? Puis tu sais, c'est un peu ce que je veux relever aussi, c'est: il faut... tu sais, il faut faire connaître nos retombées qui sont positives. Il faut que les gens en profitent, il faut travailler globalement sur ça, pas chacun pour soi mais travailler de façon régionale pour se positionner comme un pôle minier, puis il y a plusieurs pistes de solutions. Quand on travaille avec une minière, plus on travaille en amont, plus on est capable de leur faire sauver des coûts au niveau de la production par nos façons de faire, par exemple. 1185 Puis plus on travaille de concert avec eux, plus on va loin finalement dans notre cheminement puis dans nos retombées. Donc, c'est un peu ça que je voulais noter comme conclusion, là.

1190 Je voudrais noter aussi quand on parlait de produits innovants et de... parce qu'on parle beaucoup, tu sais, de développement durable, on le sait que c'est économique, social, mais c'est aussi beaucoup environnemental, puis on travaille sur des solutions actuellement où, au niveau de l'économie d'énergie, c'est 40 % d'économie d'énergie dans des projets miniers qu'on peut aller chercher avec nos différents systèmes et nos produits aussi innovateurs, qu'on combine parce qu'on est un intégrateur, donc quand on arrive dans un projet, nous, on le sait, on est capable d'économiser un 40 % d'énergie, donc c'est très 1195 important. Quand on conçoit des nouveaux équipements, des nouvelles solutions, on les pense toujours, oui, pour que ça soit plus productif, mais comment on peut réduire notre empreinte? Comment on peut le faire plus petit pour qu'ils aient besoin de moins excaver? Donc, c'est toutes des petites choses qu'on fait. Nous, ça fait partie maintenant de notre quotidien, on ne pense même pas au côté vert de la chose parce que ça a toujours été dans notre façon de penser, mais il faut faire valoir ça, ces façons de faire là qui nous permettent de réduire réellement notre impact sur l'environnement. 1200

Dernièrement, je suis allé à Québec Mines, ils parlaient beaucoup de l'automatisation. On en parle aussi avec l'Institut national des mines, dernièrement, ici, il y avait une conférence. L'automatisation minière, les nouvelles technologies, nous, comme compagnie, on est directement 1205 interpellé par ça, on investit dans des innovations, dans la recherche et développement, puis c'est ce qui nous permet d'avoir des projets. Parce que « faible teneur, fort tonnage », ce n'est pas terminé là. La plupart des... tu sais, on parle des projets d'exploration, c'est ce qu'on voit aussi beaucoup, des faibles teneurs. Maintenant, on est capable de les rendre plus économiques, donc on est capable d'aller... de créer des mines avec des faibles teneurs, mais il faut aussi voir comment on va réduire cet impact-là, 1210 environnemental. Tu sais, on parle des mines électriques, bien c'est dans nos cahiers de charges, là,

c'est sur ça qu'on travaille chez Meglab aussi. Ça fait que ça, ça a réellement un impact direct sur l'environnement.

1215 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, je conclus que... j'en déduis que c'est votre conclusion?

1220 **Mme KIM VALADE:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1225 D'accord. O.K. Alors, merci, pour cette présentation. J'aurai quelques questions à vous poser et pour profiter de votre présence. Vous indiquez que le but de votre mémoire est, et je cite: « *De faire valoir l'ensemble des retombées générées par la mine.* », c'est à la page 6. Vous dites... vous concluez le mémoire en disant que: « *Le projet Akasaba est un levier économique important pour la région* », et puis vous avez... mais par contre en même temps vous avez l'occasion de collaborer avec plusieurs autres projets miniers dans la même région. Donc, à partir de votre expérience, là, j'aimerais que vous puissiez me comparer Akasaba avec d'autres projets miniers au plan des retombées et en tant que levier économique. Est-ce que c'est un projet qui va susciter plus de retombées et de... avoir un plus grand effet de levier économique que d'autres projets? Comment vous le situez par rapport à ce qui existe dans la région?

1235 **Mme KIM VALADE:**

1240 Bien, je pourrais peut-être commencer par une petite réponse, là, c'est que chez Meglab on a participé à des très grands projets aussi. Akasaba, c'est un projet, mais ce n'est pas un projet d'envergure comme d'autres projets. Par contre, ça permet de consolider les emplois actuels chez nous. C'est sûr que même si ce n'est pas le projet le plus gros ou le plus... sur une durée de vie à long terme, ça permet quand même de répondre et de consolider des emplois actuels. Peut-être que ça va nous permettre d'avoir une croissance également mais ça va permettre surtout de consolider ces emplois-là qui sont... c'est quand même majeur, là, de garder 160 employés, là, au jour le jour. Donc, des projets comme celui-là nous permettent d'avoir une récurrence finalement.

1245 **LE PRÉSIDENT :**

1250 Vous avez beaucoup parlé de la nécessité d'innover puis que vous avez dit que votre compagnie participait à ce mouvement. Est-ce qu'au plan technologique, un projet minier comme celui d'Akasaba, là, qui est plus modeste que d'autres effectivement, mais est-ce qu'il y a des défis particuliers au plan

1255 technologique à relever dans un dossier comme celui-là ou si c'est plutôt -- pardonnez-moi l'expression  
-- *business as usual*?

**Mme KIM VALADE:**

1260 Bien, moi, je pourrais vous répondre qu'à tous les jours il y a des nouveaux défis au niveau de  
l'innovation. On travaille... parce que là c'est... ça, c'est un nouveau projet, puis on va travailler avec ces  
1265 gens-là pour être en mesure de leur offrir des solutions. Puis quand on offre des solutions, ça ne vient  
pas juste de notre équipe, mais on le fait avec la mine, donc c'est un partage aussi qu'on travaille  
ensemble. Mais juste pour vous donner un exemple, Canadian Malartic, ça fait quand même plusieurs  
1270 années qu'ils sont en opération, mais dernièrement on a travaillé avec eux pour une nouvelle solution  
qui était amener une ligne électrique jusque dans le fond de la fosse pour alimenter une sous-station qui  
elle alimente des pelles électriques, O.K.? Donc, il y avait un défi. Là je ne suis pas tellement technique,  
là, je ne suis pas ingénieure électrique, mais il y avait un défi d'amener cette ligne-là, électrique, jusque  
1275 dans le fond de la fosse. C'était très, très, très dispendieux, les façons de faire. Ça réduisait aussi la  
production pour un certain nombre de temps. Puis notre équipe a réfléchi à trois, quatre solutions, puis il  
y a une solution qui a été retenue puis que c'était une façon de faire avec des nouvelles technologies,  
un nouveau type de câbles, qui permet d'être suspendu à de plus longues distances donc tu n'avais pas  
1280 besoin d'avoir, par exemple, des poteaux. Ça fait que tu sais, on innove tout le temps. Même dans une  
mine existante, il y a toujours des défis, à tous les mois, tous les jours. Même si c'est des plus anciens  
sites, on innove toujours dans nos façons de faire. Je vous dirais là, on a fait... pour un projet, on a fait  
27 conteneurs marins avec des salles électriques à l'intérieur; il n'y en a pas un qui a été pareil parce  
qu'on les a toujours optimisés, on les a toujours améliorés, on a toujours... parce qu'on intègre aussi  
différentes technologies, puis les technologies, là, c'est sans cesse que ça change, donc il faut rester à  
l'affût vraiment de ce qui se passe sur le marché, parce qu'on va chercher des composantes qui, par  
exemple, vont réduire la grandeur d'un équipement, ce qui est très important pour une mine souterraine,  
par exemple, ou encore, des composantes qui vont réduire les risques, au niveau électrique, d'utilisation  
des machineries à haute puissance, là.

**M. DOMINIC VALADE:**

1285 Il y a peut-être même des idées qui vont être trouvées pendant l'élaboration de ce projet-là, il y a  
peut-être même des idées qui vont être trouvées, qui vont permettre de partir d'autres mines après parce  
que c'était une technologie qui était inexistante auparavant. On voit ça à tous les mois des situations  
comme celles-là où on se rend compte que: ah, ça, ça va nous permettre d'aller peut-être pour tel  
endroit, tel endroit.

1290 **LE PRÉSIDENT :**

Comme vous dites, il faut rester à l'affût du marché, mais en même temps j'imagine que dans ces

1295

domaines techniques, vous faites une sorte de veille technologique permanente, c'est-à-dire que vous suivez ce qui se passe ailleurs pour essayer de voir dans quelle mesure il y a des défis nouveaux à relever pour savoir si vous devez...

**M. DOMINIC VALADE:**

Tout à fait.

1300

**LE PRÉSIDENT :**

1305

... y mettre les pieds? Une des questions qui intéresse la commission dans ce domaine-là puis c'est peut-être intéressant de vous la poser sous forme de question cette affaire-là, c'est la suivante : s'il y a de plus en plus de mines à ciel ouvert, c'est parce qu'on s'en va vers les plus faibles teneurs. Un peu comme dans le pétrole, on s'en va vers le pétrole de schiste parce que les gros puits faciles d'accès, bien, ils sont en épuisement, donc les sources les plus riches se tarissant, on va vers des moins riches, mais on a les technologies pour le faire puis l'exploiter de façon intéressante. Mais dans le cas en question, puis ce n'est pas seulement au Québec, la question du remplissage des fosses est une question fondamentale. Puis le coût de revient de cette opération est aussi une question fondamentale. Avez-vous regardé les possibilités qui existent avec des convoyeurs suspendus qui permettent, une fois installés, de remplir directement la mine sans aucune autre opération que d'envoyer tout au fond, vous comprenez l'idée? Un convoyeur. Vous parliez de ligne très longue, tout à l'heure, c'est le défi évidemment, quand on veut remplir, si on veut faire autre chose qu'un camion qui descend, c'est d'avoir un système qui envoie les stériles au fond directement avec le minimum de manipulation, d'énergie, et cetera. Donc, à ce moment-là, j'entends dire des systèmes suspendus de convoyeurs qui permettraient du début à la fin de remplir, puis on peut étaler après évidemment le matériel dans le fond. Avez-vous regardé des choses de ce côté-là?

1310

1315

1320

**M. DOMINIC VALADE:**

On sait qu'on retrouve certaines opérations similaires, notamment en Australie, là, qu'ils peuvent utiliser ce genre de technologies. Nous, le genre de travail qu'on fait se situe vraiment au niveau de la distribution électrique, donc quand les gens nous arrivent en disant: « Voici, on veut un projet puis on fait faire ça de façon électrique », on s'assure... comment on va amener la distribution électrique jusqu'à là pour faciliter, puis après ça, bien, on peut intégrer les technologies. Maintenant, on ne s'est pas penché sur comment apporter cette technologie-là spécifiquement ici. Comme d'ailleurs on ne verrait pas comment on ferait nous autres même un scoop sous terre, là. Par contre, on va être capable de l'électrifier, de s'assurer qu'il va avoir des *remotes* pour l'opérer à distance, ce genre de choses là, mais on ne fera pas le scoop lui-même.

1325

1330

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous ne faites pas d'appareil... vous ne travaillez pas sur le mécanique, juste sur le...

1335

**Mme KIM VALADE:**

Bien, en fait, c'est...

1340

**LE PRÉSIDENT :**

... la fonction électrique?

**M. DOMINIC VALADE:**

Surtout.

1345

**Mme KIM VALADE:**

... ce que je pense qui est... c'est que nous on ne fait pas la... tu sais, on ne fait pas de recherche au niveau de la restauration minière. On va travailler avec la minière si elle a des projets de restauration qui vont nécessiter des technologies, là à ce moment-là on va essayer de trouver la meilleure façon d'intégrer ces technologies-là à leurs sites. S'il y a des idées de restauration avec un convoyeur, bien là à ce moment-là notre équipe, où elle va rentrer en jeu, c'est: évaluer ce qui existe sur le marché, qu'est-ce qui va être la meilleure façon d'amener le minerai, exemple, dans le fond de la fosse pour la remplir. Qu'est-ce qui va être le plus économiquement viable? Et cetera. Donc, à partir du moment où la mine a un projet de restauration, là on va pouvoir rentrer en jeu, mais par contre en amont pour évaluer les méthodes de restauration minière, ça c'est plus ou moins... ce n'est pas notre mandat là chez Meglab.

1350

1355

**M. DOMINIC VALADE:**

Juste pour revenir au convoyeur, il y a quand même un projet avec des convoyeurs avec tout ce qu'on... ce n'est pas tout à fait des convoyeurs, c'est ce qu'ils ont appelé des « Rail-Veyor » qui sont en... ils sont en train de faire le projet à la mine Goldex, d'ailleurs, et avec lesquels on a fourni d'ailleurs une partie des équipements pour faire la distribution électrique, notamment les démarreurs progressifs, là. C'est là où on va intervenir plus.

1360

1365

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, j'ai vu ce projet-là, c'est... il y a plusieurs personnes d'ailleurs qui l'ont souligné dans leur

1370

mémoire. Une dernière question : à la page 8 de votre mémoire, il y a un grand titre qui apparaît, c'est marqué: « Projet d'extension de la fosse ».

**Mme KIM VALADE:**

1375

Oui, ça, c'est une coquille. Oui. Bien, en fait, c'est parce qu'il faut comprendre que ce mémoire-là il a été écrit... on l'a utilisé pour Canadian Malartic, là, à la dernière audience publique, qu'on a adapté, donc c'est une coquille qui est dans notre... on s'en est rendu compte tantôt en repassant le document, là, qu'il y avait une coquille. Donc, ce n'est pas « Projet d'extension de la fosse », là, mais c'est pour le projet de la fosse. Donc, nous, on a repris un document que... parce que tu sais, ça reste les mêmes retombées, ça reste les mêmes... quand il y a un projet minier qui arrive dans une région, bien, pour nous chez Meglab ça nous concerne d'une façon, donc on a repris, puis on a adapté ce document-là à ce projet d'Akasaba.

1380

**LE PRÉSIDENT :**

1385

Bien là vous avez fait titiller mon ancienne fibre journalistique pour dire: il y a-tu un scoop là? Ils sont en train de nous annoncer une extension de la mine...

**Mme KIM VALADE:**

1390

Bien, je vous dirais: on ne sait jamais.

**LE PRÉSIDENT:**

1395

... qu'on n'avait pas vue!

**M. DOMINIC VALADE:**

On ne sait jamais, effectivement.

1400

**LE PRÉSIDENT :**

Bien là, puis en plus c'est un gros titre, j'ai dit...

1405

**Mme KIM VALADE:**

J'étais peut-être visionnaire à ce moment-là!

**LE PRÉSIDENT :**

1410 Bon, d'accord, là l'explication est claire. Il me reste à vous remercier de votre présentation.

**Mme KIM VALADE:**

1415 Parfait, je vous remercie.

**M. DOMINIC VALADE:**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1420 Alors, merci beaucoup.

---

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-NORANDA  
M. JEAN-CLAUDE LORANGER et M. DAVID LECOURT**

1425

**LE PRÉSIDENT :**

1430 J'appellerais maintenant la chambre... les représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, monsieur Jean-Claude Loranger, je crois. Qui n'est pas seul.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1435 C'est ça. Monsieur Jean-Claude Loranger, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Je suis...

**LE PRÉSIDENT :**

1440 Votre collègue?

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Je suis accompagné de mon collègue, maître David Lecourt qui est vice-président de la Chambre de commerce...

1445

**LE PRÉSIDENT :**

Alors...

1450

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

... de Rouyn-Noranda.

1455

**LE PRÉSIDENT :**

... bienvenue.

**M. DAVID LECOURT:**

Bonjour.

1460

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1465

Bonjour.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors bien écoutez, on vous cède la parole. Allez-y.

1470

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

On va se partager un peu la présentation du mémoire comme telle, monsieur...

1475

**LE PRÉSIDENT :**

Pas de problème.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1480

... Lecourt va terminer le mémoire comme tel.

Donc, d'abord et avant tout, on va vous parler un petit peu de la Chambre et d'industrie de Rouyn-Noranda.

1485 **(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 1: « C'est un regroupement volontaire de gens d'affaires... »**

**Fin de la phrase, à la page 2: « [...] société aurifère qui opère à l'échelle de la planète. »**

1490 Et notre fierté, c'est que beaucoup de décideurs dans cette entreprise-là, c'est des gens originaires de la région, c'est des gens qu'on a vus grandir, qui ont été formés dans nos universités, ici, en région et qui sont maintenant les décideurs, les dirigeants de cette entreprise-là.

1495 Donc: « *Elle produit, depuis 1957, des métaux précieux. Cette société est à la tête...* », on l'a mentionné tantôt, certains... ceux qui nous ont précédés, « *à la tête de quatre mines en Abitibi* », donc les sites de LaRonde, les sites de Lapa, Canadian Malartic dont on parle amplement.

1500 Par contre, peut-être une petite précision au niveau de Canadian Malartic. À l'origine, Agnico Eagle n'était pas présent à Canadian Malartic, c'est récemment qu'ils ont fait l'acquisition avec Yamana. Et suite à cette acquisition-là, force est de constater qu'il y a eu un changement de cap important et qu'il y a... Agnico Eagle a été beaucoup plus à l'écoute des populations locales.

1505 « *Sa production totale estimée en 2016 est de 1,5 M d'onces d'or, dont 720 000 proviennent directement de la région. Ensemble, ces 4 mines* », c'est non négligeable, « *comptent 2 775 emplois* », on en a parlé, des emplois fort rémunérateurs qui incluent les entrepreneurs présents sur les sites. Le 2 775, comme je dis, ça inclut les entrepreneurs présents sur les sites.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1510 **Début de la phrase, à la page 2: « Cette entreprise laisse d'importantes traces dans... »**

**Fin de la phrase, à la page 2: « [...] Rouyn-Noranda tire avantage de ses activités-là . »**

1515 Ce n'est pas inclus dans notre mémoire. Tantôt, il y a un -- voyons -- un interlocuteur qui en a parlé un petit peu au niveau de l'innovation, puis je trouvais ça intéressant de le mentionner. Agnico Eagle, c'est une entreprise qui travaille énormément en maillage avec nos maisons d'enseignement, que ce soit le cégep au niveau du Centre de transfert de résidus industriels, j'ai été président du conseil d'administration du cégep, donc je suis en mesure de voir leur contribution, et également au niveau de la chaire en développement des -- pas « chaire en développement » mais chaire en environnement minier de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Donc, ils sont fortement impliqués à ce niveau-là. Et quand on parle de problématique environnementale, effectivement, ce... l'industrie minière nous a permis de développer, d'innover de façon importante. On a fait des pas de géant au niveau de

1520

l'industrie minière.

1525

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 2: « Notre intérêt pour le projet Akasaba... »**

**Fin de la phrase, à la page 2: « [...] qui perdurait depuis de plusieurs années. »**

1530

Puis ça nous permet également de développer une expertise au niveau de la réhabilitation des sites. On l'a fait au... on a développé une expertise, on en a parlé beaucoup, au niveau de nos bâtisseurs de mines. Maintenant, je pense que comme région, on peut se permettre d'aller chercher la même expertise au niveau de la réhabilitation des sites miniers et on a une occasion de le faire dans des projets à travers Agnico Eagle.

1535

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 3: « Dans cette optique la Chambre de commerce appuie... »**

**Fin de la phrase, à la page 3: « [...] qui sera acheminé à LaRonde. »**

1540

Donc, on consolide des infrastructures existantes, on protège des emplois existants.

*« La Chambre de commerce voit d'un oeil favorable le fait que le projet permet à des usines déjà en place d'atteindre leur plein potentiel, d'autant plus qu'elles disposent déjà des autorisations requises pour fonctionner. »*

1545

Une chose qui est importante aussi, puis j'y pense, au niveau d'Agnico Eagle, c'est une des rares mines qu'on a actuellement qui ne fait pas qu'exploiter des mines, qui a un budget puis qui fait de l'exploration minière. Donc, ça, c'est non négligeable à ce niveau-là, et lorsqu'on fait de l'exploration minière, c'est certain que ça demande des sous importants et le volet rentabilité dans le cas des opérations d'Agnico Eagle est d'autant plus important si on veut s'assurer qu'il y a de l'exploration qui se fait. Au niveau de la restauration du site Manitou :

1550

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 3: « La Chambre de commerce salue la décision d'Agnico ... »**

**Fin de la phrase, à la page 3: « [...] de parcs à résidus miniers est problématique en région. »**

1555

Et on sait que le gouvernement a investi dernièrement pour réhabiliter les sites. Et de plus en plus, on voit des opérations minières, puis Agnico Eagle fait partie de ces opérations minières là où on profite de l'exploitation de certaines mines pour en réhabiliter d'autres.

1560

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1565

**Début de la phrase, à la page 3: « Le transport du minerai... »**

**Fin de la phrase, à la page 4: « [...] servant aux opérations de la mine Goldex. »**

On parlait tantôt, par contre, qu'il y avait des nouveautés dans le dossier, là, au niveau de la route forestière, qu'il y aurait peut-être une possibilité d'emprunter la route forestière, mais au moment où on a rédigé notre mémoire, on n'avait pas cette information-là, O.K.?

1570

« *La Chambre de commerce note qu'un chemin d'accès temporaire...* », parce qu'on parlait à ce moment-là d'un chemin d'accès temporaire, « *reliera toutefois le site minier au chemin du Lac Sabourin. Son utilisation n'est prévue que pendant la phase de construction de la mine Akasaba Ouest. La Chambre de commerce juge important que l'utilisation de ce chemin d'accès temporaire ne soit prévue que pendant la phase de construction de la mine Akasaba Ouest.* », si jamais c'est cette solution-là qui était retenue.

1575

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1580

**Début de la phrase, à la page 4: « Nous recommandons que les conducteurs... »**

**Fin de la phrase, à la page 4: « [...] Ce circuit comporte moins de risques d'accident. »**

Le maire en a fait mention tantôt que l'utilisation de la route 117, qui est amplement achalandée actuellement et qui... en tout cas, il y a certaines audiences qu'ils ont eu, là, par rapport au niveau de sécurité de la route 117. Donc, le fait d'avoir une autre alternative, c'est doublement intéressant.

1585

Si on regarde strictement au niveau des retombées économiques, elles sont non négligeables. Le projet en lui-même, on parle d'un investissement de 51 millions. Lorsqu'Agnico Eagle fait des projets d'investissement, majoritairement, les retombées, elles sont en région. Il y a des antécédents qui le prouvent. On parle d'une centaine d'emplois durant la période d'exploitation du projet.

1590

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

1595

**Début de la phrase, à la page 4: « Au total, des dépenses d'exploitation de 165 M\$... »**

**Fin de la phrase, à la page 5: « [...] des aménagements paysagers et autres. »**

Et la région a tout avantage à développer une expertise de ce côté-là, parce qu'une fois que les mines vont avoir été exploitées, on sait qu'avec les nouvelles lois sur les mines il y a l'obligation de réhabiliter les sites puis on pense que la région pourrait également développer une expertise unique et exporter cette expertise-là en travaillant en collaboration avec notre université et notre cégep pour réhabiliter les sites miniers.

1600

1605 « *La mise en place du chantier permettra donc aux entreprises qui sont des bâtisseurs de mines, des équipementiers et qui offrent des services professionnels de mettre à profit leur expérience, d'innover et potentiellement d'exporter leur savoir-faire hors des frontières de l'Abitibi-Témiscamingue.* »

1610 C'est ce qui nous est arrivé au cours des dernières années. Meglab l'a mentionné tantôt et on a plusieurs autres entreprises à Rouyn-Noranda, des Promag, des Manseau Perron, des Adria, tous ceux qui exportent puis ça a permis d'élargir beaucoup la filière minérale, strictement.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 5: « Gestion et traitement des eaux ... »**

**Fin de la phrase, à la page 5: « [...] se situe à 2,5 km de la fosse. »**

1615 De plus, comme il a été mentionné, le concasseur va être capsulé, donc il va être couvert, ce qui limitera la propagation du bruit et des poussières pour les habitations les plus rapprochées de la fosse.

1620 « *Nous recommandons que des suivis réguliers soient assurés pour éviter les dépassements de normes, et ceci tant pour le bruit que pour les émissions de poussières.* »

1625 Et au niveau d'Agnico Eagle, le projet Canadian Malartic, on sait qu'il y a eu beaucoup de battage médiatique par rapport à la poussière, par rapport au bruit, et Agnico Eagle n'a pas hésité dans ses mesures, n'hésite pas à arrêter les opérations lorsqu'il y a des niveaux de dépassements à ces niveaux-là. Donc, ça démontre quand même qu'ils ont une conscience sociale importante à ce niveau-là.

1630 C'est à ce moment-ci que je cède la parole à mon collègue David pour l'impact environnemental et social.

**M. DAVID LECOURT:**

Oui, merci Jean-Claude.

1635 Bonjour, monsieur Francoeur. D'abord, vous dire qu'Agnico Eagle est une entreprise minière bien connue dans la région et même partout au Québec, on a fait mention aux Mercuriades, et qui bénéficie aussi d'une très bonne réputation. Alors, la Chambre à Rouyn constate que:

**(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 6: « Le projet se rapporte à une petite fosse.... »**

**Fin de la phrase, à la page 6: « [...] respect envers la communauté qui limite les inquiétudes. »**

1645 Et c'est la façon de faire d'Agnico Eagle de manière générale.

**(L'INTERVENANT POURSUIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE)**

**Début de la phrase, à la page 6: « En ce qui concerne la flore et la faune... »**

**Fin de la phrase, à la page 7: « [...] en faveur de la réalisation du projet Akasaba Ouest. »**

1650 **Fin du mémoire.**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1655 Je vous remercie de ce mémoire. Je voudrais peut-être faire une petite précision d'entrée de jeu. Vous dites à la page 5 de votre mémoire que:

1660 « *La Chambre de commerce considère important qu'un avis favorable de recevabilité ait été donné en septembre 2016 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.* »

1665 Vous y voyez le signe que le projet est sur la bonne voie pour sa réalisation. Je voudrais vous souligner que l'avis de recevabilité, quand il est favorable, il n'est absolument pas un indice que le ministère trouve que le projet... il n'y a rien qui dit que c'est favorable envers le projet. Ça dit simplement que c'est conforme à la directive environnementale et qu'il y a suffisamment d'informations pour maintenant démarrer la consultation publique. Et on ne peut pas interpréter l'avis de recevabilité comme étant un indice de... comme quoi le ministère serait favorable, que le gouvernement serait favorable. C'est uniquement le point de départ de l'analyse publique, c'est tout ce que ça veut dire.

1670 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Très bien.

**M. DAVID LECOURT:**

On en prend bonne note.

1675 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1680

C'est... quelqu'un qui n'est pas familier avec le processus, qui est un peu complexe et lourd, on s'entend, mais je tenais juste à le dire pour que, si quelqu'un lit ça, qu'il n'ait pas une fausse impression au plan des faits, c'est tout.

1685

Allons-y maintenant pour les questions. Une première question qui m'a intriguée un peu, je me suis dit: quand même Rouyn-Noranda, là, ce n'est pas dans la banlieue de Val-d'Or, qu'est-ce qui fait que la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda vient poser un projet qui touche Val-d'Or d'abord? Expliquez-moi.

1690

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1695

Ah, il y a la solidarité régionale mais au-delà de la solidarité régionale, je vous dirais Agnico Eagle, c'est une entreprise qui rayonne sur l'ensemble du territoire. Actuellement, ils développent autant dans le Nord, ils ont le projet Meliadine, ils ont le projet Amaruq... je ne me souviens plus le nom exact là, mais il y a un autre projet similaire à Meliadine, et les gens qui travaillent dans le Grand Nord, ils proviennent autant de Rouyn-Noranda qu'ils peuvent provenir de Val-d'Or. Et il faut comprendre qu'il y a une mine aussi à Preissac, la mine LaRonde à Preissac, il y a beaucoup de travailleurs qui viennent de Rouyn. Dans ce projet-là, ce qu'on voit, c'est qu'il y a une opportunité pour Agnico Eagle de maximiser ses infrastructures à Goldex, donc augmenter, puis j'en ai parlé un petit peu tantôt, peut-être ça a... en tout cas, je l'ai laissé sous-entendre, de maximiser sa rentabilité. Puis comme je dis, c'est une minière qui fait de l'exploration, donc pour nous autres le fait que cette minière-là puisse avoir un projet qui l'aide à avoir... à optimiser sa rentabilité et prendre ces argents-là et faire de l'exploration, pour nous autres, c'est gagnant pour l'ensemble de la région. Puis c'est une entreprise, Agnico Eagle, qui est impliquée au niveau social, qui est impliquée sur l'ensemble du territoire autant... elle est localisée à Val-d'Or, lorsqu'il y a des projets à Rouyn, que ce soit communautaire, des projets économiques, elle participe également à ces projets-là. Donc, c'est vraiment une entreprise qui est très encrée sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, donc d'où notre intérêt à appuyer le projet d'Akasaba Ouest.

1700

1705

**LE PRÉSIDENT :**

1710

Donc, essentiellement, c'est que vous adoptez dans ce domaine-là une vision régionale?

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1715

Oui, on a une vision régionale, puis on a des... il ne faut pas se le cacher, on a des retombées économiques de...

**LE PRÉSIDENT :**

1720 O.K.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1725 ... du développement d'Agnico Eagle. Puis, comme je disais tantôt, c'est... elle travaille en maillage avec les universités, les cégeps, il y a des décideurs aussi, les décideurs, c'est des gens d'ici, c'est des gens qu'on a vus grandir, prendre la direction des postes importants au sein d'Agnico Eagle donc on a... je vous dirais ça de même, là, il y a un sentiment d'appartenance, là, fort entre la communauté d'affaires et même je dirais les citoyens de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or par rapport à Agnico Eagle.

1730 **LE PRÉSIDENT :**

1735 D'accord. Je voudrais discuter d'un impact de ce projet qui est fort discuté depuis le début des audiences mais qui l'est aussi parce que, comme vous avez fait un mémoire très fouillé, j'imagine que vous avez consulté aussi probablement le site de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui se penche, comme nous mais d'une autre manière, sur ce projet. Ils ont posé énormément de questions sur le caribou. Vous-même, vous dites que vous accueillez la mise en place d'un plan de gestion qui vise à prévenir les effets indésirables. Vous dites ensuite que les impacts négatifs anticipés, vous suggérez que ça soit suivi étroitement afin de prévenir la dégradation du milieu ou des espèces. Donc, pour vous, c'est une préoccupation là, c'est...

1740 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Oui, on est conscient que c'est une espèce qui est fragile puis qu'on se doit de le protéger.

1745 **LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Alors, vous en parlez, en fait, à plusieurs endroits. La question que je me... qu'on se pose ici à la commission, c'est la suivante : la compagnie va utiliser un tracé de chemin forestier déjà autorisé, celui de la compagnie EACOM, c'est la dernière information disponible...

1750 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

La nouveauté qu'on a appris là, oui.

1755

**LE PRÉSIDENT :**

C'est ça. Et j'ai vu que, dans votre mémoire, il fallait adapter parce que ça avait été rédigé avant que cette information...

1760

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

C'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1765

... soit sur la table, mais ça ce n'est pas un problème. Mais ça m'amène à vouloir comprendre comment vous jugez les choses eu égard à vos préoccupations sur le caribou. Ce chemin semble avoir beaucoup d'impacts, et sur le caribou, il y a eu des avis des biologistes que nous avons rendu publics qui disent que les impacts vont être majeurs, ils disent même, les avis des biologistes, que c'est contraire à à peu près toutes les recommandations ou directives des gouvernements fédéraux et provinciaux. Ça pose le problème de dire: s'il y a tellement d'impacts dans le secteur, puis c'est un secteur jugé sensible, on l'a défini comme une zone particulièrement sensible, et qu'on ajoute, bon, bien c'est évident qu'ajouter, ajouter à un moment donné, tu atteins un seuil de rupture qui provoque des effets qui souvent sont irréversibles. Alors, il y en a plusieurs qui nous ont suggéré dans les... hier et aujourd'hui, que le chemin pourrait être situé ailleurs, qu'il y a d'autres possibilités dans le territoire, en tout cas que ça devrait être examiné à fond, et que ça n'a pas fait l'objet d'une consultation publique sauf de façon très sommaire à l'occasion du plan forestier, je crois. Alors, je voudrais savoir si, au plan du principe, vous appuyez l'idée que le chemin soit le plus au nord possible, ce qui réduirait la pression et donnerait peut-être plus de marges de manoeuvre pour implanter une mine. Je voudrais comprendre votre vision là-dessus, maintenant que vous savez qu'il y a un chemin au sud qui va être plus dommageable et s'il était renvoyé plus au nord, quitte à raffermir, moderniser les routes. C'est parce que ça va devenir une route permanente, là, ce qu'on appelle une route multiservice, une fois qu'elle est faite, vous le savez dans une région, ce n'est pas celle-là qu'on enlève, là, ce n'est pas des petits chemins d'exploitation forestière. Alors, comment vous voyez cette question-là?

1770

1775

1780

1785

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Moi, je vous dirais qu'il faut regarder cette alternative-là, mais il faut regarder d'autres alternatives aussi. Il y a peut-être d'autres alternatives, on parle au niveau de la façon de protéger le cheptel là de caribous forestiers. Moi, je me dis que, bon, de déplacer la route au nord, c'est une alternative, mais est-ce que si... indépendamment qu'il y ait de projet ou qu'il n'y ait pas de projet, est-ce que ce cheptel-là est appelé à grossir ou il est quand même appelé à réduire dans le temps? Comme je vous dirais, il faudrait peut-être pousser l'étude un peu plus loin pour savoir, bon, je vais dire à long terme, est-ce que c'est un cheptel qui est appelé à diminuer de toute façon, peu importe qu'il y ait projet ou

1790

1795 non, avant de dire: « Bien, la solution, c'est: on fait une route au nord », puis on a beau faire une route  
au nord et le cheptel diminue dans les faits parce qu'on a peut-être une occasion de l'étudier peut-être  
un petit peu plus. Puis je pense qu'à ce niveau-là, on se doit de le faire. On ne peut pas faire un projet  
comme ça puis ne pas tenir compte de cette problématique-là. Mais je ne pense pas qu'une route plus  
1800 au nord ne soit que la seule alternative. Si ce cheptel-là est en réduction depuis plusieurs années, c'est  
l'information qu'on a, puis il n'y a pas de projet actuellement, donc il y a peut-être un autre type de  
problématiques puis c'est peut-être ça qu'on devrait regarder, cette autre problématique-là. Moi, je ne  
suis pas spécialiste au niveau de la faune, là, mais je suis conscient que c'est une -- Comment je dirais  
ça? -- c'est un point sensible dans le dossier, mais je ne pense pas qu'il faudrait reporter ou annuler le  
projet en raison de cette dynamique-là. Je pense qu'on a peut-être une occasion, on parlait tantôt de  
1805 recherche, d'innovation, je pense qu'au niveau de la faune, de plus en plus si on fait des mines à ciel  
ouvert puis on a des mines qu'on ne veut pas avoir à proximité des centres urbains, puis on veut les  
isoler un peu plus, bien, c'est sûr qu'à un moment donné, au niveau de la faune, il risque d'avoir des  
impacts qui sont... on parle au niveau des milieux aquatiques, tout ça, donc on a peut-être une  
opportunité d'innover aussi dans ce domaine-là. On a une université, on peut la mettre à contribution  
dans ces choses-là, puis je pense qu'Agnico Eagle avec la conscience environnementale qu'ils ont,  
1810 parce que c'est... ils sont préoccupés, ils sont attentifs au milieu, on est en mesure d'innover. Donc, en  
réponse à votre question, oui, c'est peut-être une alternative, la route au nord, mais est-ce que c'est la  
seule alternative? Je ne crois pas. Je pense qu'on a peut-être une occasion de pousser notre réflexion  
un peu plus loin puis de voir comment on peut protéger ce cheptel-là, parce qu'en tout cas, comme je  
vous dis, l'information qu'on a, c'est qu'il serait en réduction indépendamment qu'il y ait projet ou non.  
1815 C'est un troupeau qui diminue d'année en année, actuellement. C'est ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1820 D'accord. Votre position est claire. Une dernière question : les... vous êtes intéressé par le  
développement de la région, vous savez que, bon, le secteur minier, la plupart des acteurs, ici, nous ont  
dit: « Il y a du potentiel pour encore longtemps », mais est-ce que d'avoir un actif comme par exemple un  
parc provincial, si la réserve faunique en question, là, pour le caribou devenait un parc, est-ce que ce  
serait un atout, je dirais, durable, pour attirer une autre clientèle, pour diversifier l'économie? Comment  
une Chambre de commerce comme la vôtre voit-elle un atout comme ça dans la région?

1825 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Vous parlez de la zone où est le projet ou vous parlez d'un parc...?

1830 **LE PRÉSIDENT :**

Non non...

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1835 On en a déjà, des parcs.

**LE PRÉSIDENT :**

... pas nécessairement de la zone du projet, là. Je parle...

1840 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

En général? De façon conceptuelle, là?

**LE PRÉSIDENT :**

1845 Oui.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

C'est ça.

1850 **LE PRÉSIDENT :**

Mais ça ne passerait pas loin.

**M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1855 On a le parc Aiguebelle à Rouyn-Noranda où il y a une mine, la mine Bouchard-Hébert, qui est à proximité. On a le parc La Vérendrye. Oui, ça a un apport économique, il ne faut pas le négliger, là, les réserves fauniques, de Kipawa au Témiscamingue, là, qu'on parle de plus en plus d'un parc au Témiscamingue, la même chose. Donc, oui, ça a un apport, mais on ne peut pas vivre économiquement comme région seulement à partir de ça. Moi, je vous dirais qu'une... souvent, on a reproché à l'Abitibi-Témiscamingue, au niveau minier, de ne compter que sur les mines puis de pas se diversifier; je vous dirais qu'au niveau des dernières années, par rapport aux mines, ce qu'on a fait, on a réussi à se diversifier. Meglab en est un exemple, moi, je vous disais tantôt, j'ai d'autres exemples à Rouyn-Noranda, on a Adria, on a beaucoup d'entreprises qui ont travaillé dans les mines, qui se sont bâti une expertise, qui ont diversifié et qu'aujourd'hui sont dans le domaine manufacturier. Je parle d'Adria qui fait des... voyons, on parle... électrique, sous terre, des génératrices électriques. On a Manseau et Perron qui font des échangeurs d'air pour aller sous terre. Donc, c'est toute une expertise qu'on a développée avec la filière minérale. Donc, moi, je vous dirais que quand on regarde l'Abitibi-Témiscamingue il y a quelques années puis on la regarde aujourd'hui, c'est des pas de géant,

1860

1865

1870

mais c'est des pas de géant dans la diversification économique. Puis cette diversification économique là, on a réussi à la faire grâce aux mines, parce qu'on est allé au-delà de juste l'extraction de minerai. On a... on a été capable de s'asseoir avec. Il y a probablement le phénomène d'acceptabilité sociale aussi, il ne faut pas se le cacher, les pressions sociales ont amené les mines à dire: on doit s'asseoir avec les

1875

localités puis comment maximiser les retombées au niveau des localités. Puis je parle d'entreprises manufacturières, mais il y a toutes les... on oublie souvent, il y a toutes les entreprises de services aussi qui gravitent alentour du monde minier, que ce soit des entreprises en communication, des entreprises de consultation de Web, de numérique, on parle de... je le disais tantôt, au niveau de l'université, au

1880

niveau du cégep, la part... pour avoir visité l'université, puis visité le petit concentrateur qu'il y a là, puis visité le Centre de transfert en résidus miniers, pour voir que ces choses-là n'existeraient pas s'il n'y avait pas eu de développement minier. L'université n'aurait pas d'entente avec Polytechnique pour la formation des ingénieurs si on n'avait pas ça. Ça fait que l'apport du secteur minier, dans mon langage à moi, c'est un incontournable. Il s'agit de ne pas se limiter juste à l'extraction puis attendre que la mine elle ferme.

1885

Puis je pense qu'on en a parlé tantôt, j'en ai fait allusion, on a une opportunité aussi de développer au même titre qu'on a développé dans le monde minier, on a élargi notre expertise, on a une opportunité de développer au niveau de la restauration des sites miniers, puis je suis convaincu qu'en région on peut faire d'excellentes choses à ce niveau-là.

#### **LE PRÉSIDENT :**

1890

Bien, au fond, votre dernière remarque me fait penser que j'allais oublier une question que j'avais notée précisément là-dessus. Vous avez notamment souligné que le projet de restauration à la mine... à l'ancienne mine Manitou, quelque chose qui est assez exceptionnel, effectivement, par son envergure et par la possibilité de renaturaliser ce milieu-là éventuellement, parce qu'on comble finalement tout ce qu'il y avait dans le secteur, bon. Est-ce que vous espérez une restauration de même qualité pour Akasaba?

1895

#### **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

1900

Oui, pour moi, comme Chambre de commerce, c'est incontournable que... bien, bien « de même qualité », je veux dire, il faut regarder le site parce qu'on parle souvent de remplir les fosses, mais des fois ce n'est pas la solution de remplir la fosse parce que s'il y a une infiltration d'eau des fois, ce n'est peut-être pas bénéfique, ça dépend du type de... je ne suis pas géologue, là, mais on m'a expliqué ça à un moment donné là, quand on parlait du projet Canadian Malartic, que ce n'était peut-être pas la solution, O.K., à ce niveau-là. Mais, c'est certain comme Chambre de commerce, la restauration du site vient avec le... lorsqu'on appui un projet pour dire: bien, il faut développer ce projet-là, il faut aller de l'avant, il faut s'assurer qu'il y a une restauration du site. Et c'est possible de faire des restaurations adéquates. Je vous dirais à Rouyn-Noranda, en plein coeur du centre-ville, il y a l'ancienne mine Chadbourne qui appartenait à Noranda où il y avait un chevalet, aujourd'hui il y a un parc de tennis, les gens jouent au tennis, les gens... il y a un parc de baseball puis... donc, c'est possible puis c'est en plein coeur du centre-ville, puis vous passez puis vous ne seriez pas capable de dire qu'il y avait une mine là v'là quelques années.

1910

Donc, il y a des possibilités de bien faire les choses. Puis une minière comme Agnico Eagle a cette conscience-là.

1915 **LE PRÉSIDENT :**

Excellent, bien c'était ma dernière question. Merci de me l'avoir en quelque sorte suggérée par votre dernière remarque. Alors, il nous reste à vous remercier...

1920 **M. JEAN-CLAUDE LORANGER:**

Merci beaucoup.

**M. DAVID LECOURT:**

Merci.

1925 **LE PRÉSIDENT :**

... de votre participation. Merci.

1930 **CHAMBRE DE COMMERCE DE VAL-D'OR**  
**M. STÉPHANE FERRON et Mme HÉLÈNE PARADIS**

**LE PRÉSIDENT :**

1935 Alors j'appellerai le dernier intervenant de cette partie de l'audience, c'est-à-dire la Chambre de commerce de Val-d'Or, monsieur Stéphane Ferron, c'est bien ça?

**M. STÉPHANE FERRON:**

1940 Bonjour, Monsieur le président.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonjour monsieur Ferron.

1945 **M. STÉPHANE FERRON:**

Je vous présente...

**LE PRÉSIDENT:**

1950                   Alors donc, vous ne les percevez pas comme des concurrents, là, ceux qui sont à côté?

**M. STÉPHANE FERRON:**

1955                   Non, pas du tout. Au contraire, j'ai noté leurs préoccupations régionales et je partage les mêmes préoccupations, Monsieur le président, je suis content de les voir ici aujourd'hui...

**LE PRÉSIDENT :**

1960                   Excellent.

**M. STÉPHANE FERRON:**

... mes amis de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda.

1965                   Je vous mentionne que je suis accompagné de ma bonne directrice générale, Hélène Paradis, je lui réserve vos questions difficiles, je vais garder les questions plus faciles pour moi.

Je vous remercie sérieusement de l'opportunité de nous entendre aujourd'hui...

1970                   **LE PRÉSIDENT :**

C'est ce que fait un bon patron qui décentralise, qui se débarrasse des bonnes questions!

**M. STÉPHANE FERRON:**

1975                   C'est un partage des tâches et elle accepte ça très, très bien.

**LE PRÉSIDENT :**

1980                   D'accord.

**M. STÉPHANE FERRON:**

1985                   Je commence avec quelques avertissements. Évidemment, je vais essayer d'éviter de répéter, vous avez entendu des choses depuis deux jours, j'ai la chance ou l'inconvénient d'avoir le mot de la fin, c'est toujours intéressant...

**LE PRÉSIDENT:**

1990

D'accord.

**M. STÉPHANE FERRON:**

1995

... mais il risque d'y avoir un petit peu de répétition, je vais faire quand même très attention.

2000

Je présente rapidement la Chambre de commerce, en premier lieu, de Val-d'Or. C'est un organisme, comme vous le savez, qui est à but non lucratif. Notre chambre est entièrement indépendante, elle est autofinancée. Elle regroupe 1 115 délégués actifs au sein de notre communauté d'affaires. On compte parmi nos membres plusieurs entreprises, évidemment, qui oeuvrent dans tous les secteurs d'activité, basée à Val-d'Or mais aussi un peu partout sur le territoire, territoire de la Vallée-de-l'Or, en Abitibi-Témiscamingue, et même de la province. Donc, les préoccupations de mon voisin, monsieur Loranger, que vous venez d'entendre, régionales, on a exactement les mêmes préoccupations. On est considéré comme un des plus grands réseaux de gens d'affaires de la région, nous avons comme mission de promouvoir le développement socio-économique, veiller aux intérêts de nos membres et de la communauté.

2005

Aujourd'hui, je vais vous parler de certaines considérations en essayant de ne pas m'aventurer sur des terrains qui ne sont pas mon champ d'expertise, donc considérations environnementales et sociales. Je vais peut-être insister davantage sur les considérations économiques qui m'interpellent davantage comme président de Chambre de commerce.

2010

Vous l'avez entendu, je pense, à plusieurs reprises, le développement de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est lié de façon très intime à l'industrie minière. C'est clair, c'est incontestable, on est une région minière. Ça, il n'y a pas à faire de procès là-dessus. Pour vous donner une idée des chiffres que vous avez peut-être déjà eus, là, mais le potentiel minéral du sous-sol abitibien est principalement situé sur l'axe longeant la faille Cadillac, vous avez entendu parler de la faille Cadillac. Il est intéressant de noter qu'il y a 70 % des mines d'or du Canada qui se retrouvent sur cette faille. Depuis 100 ans, au-delà de 130 mines ont pris naissance dans la faille de Cadillac. Je veux prendre l'expression anglaise: ce n'est pas notre premier barbecue, je ne la dis pas en anglais, je la dis en français, mais donc ce n'est pas notre premier projet, Monsieur le président, on est habitué d'avoir des projets miniers, on est habitué de voir des projets miniers opérer pendant de nombreuses années, sinon des décennies. Et ce n'est pas, donc, nouveau pour nous aujourd'hui tout ça.

2015

2020

Il est important de noter également, toujours en guise d'introduction, que l'industrie minière du début du siècle a grandement évolué au fil des ans. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui là. Aujourd'hui, on assiste à une... on voit opérer une industrie moderne, une industrie de haute technologie. L'industrie minière est axée sur la sécurité de ses travailleurs, elle est axée sur la protection

2025

2030

de l'environnement. C'est des incontournables pour l'industrie minière, pour des motifs mettons-les au début économiques peut-être un peu, mais certainement de développement durable, je vais y venir tout à l'heure.

2035

Pourquoi on peut affirmer ça fièrement que l'industrie minière s'est modernisée, s'est élevée au niveau de la haute technologie, axée sécurité, axée environnement? C'est en partie grâce à des entreprises comme Agnico Eagle. Une entreprise comme Agnico Eagle a grandi avec nous dans notre région. Elles ont permis de faire évoluer l'industrie. C'est grâce à des nouveaux gisements, des nouveaux projets, c'est là qu'on permet de faire de l'innovation, vous en avez entendu parler abondamment, les gens de Meglab sont des spécialistes de l'innovation. Ça permet aux entreprises minières de parfaire leur expertise, d'améliorer leurs méthodes. Les conséquences donc directes pour nous, c'est de créer de la richesse puis d'améliorer nos conditions sociales.

2040

2045

Je peux vous dire sans me tromper qu'Agnico Eagle opère selon cette vision-là depuis au moins trois décennies sur notre territoire. C'est probablement une des raisons pour laquelle Agnico est une entreprise si bien enracinée à Val-d'Or. On a vu cette entreprise-là même dans les cycles miniers... à la baisse. Vous savez que la mine, les mines sont reliées à des cycles. Agnico Eagle a toujours maintenu le cap, a toujours trouvé des façons d'investir dans de nouveaux projets d'exploration, on vous l'a mentionné. On ne fait pas que de l'exploitation puis on voudrait partir; on fait de l'exploration pour assurer une pérennité. Elle a toujours voulu solidifier ses assises, consolider sa présence, en fait assurer son avenir à long terme.

2050

Pour la Chambre de commerce, le projet que vous étudiez, Akasaba, s'inscrit naturellement dans la continuité des projets d'Agnico en Abitibi. Évidemment, pour nous, ça offre des opportunités à nos entreprises, à notre main-d'oeuvre, vous l'avez entendu abondamment. -- C'est-tu un message pour moi, ça? Est-ce que je déborde déjà? C'est bon. -- Ceci dit, au-delà des opportunités...

2055

**LE PRÉSIDENT :**

2060

C'est ce qui arrive à un président qui ne dit pas à tout le monde dans la salle « fermez vos cellulaires » au début de la réunion : ça ne lui fait pas penser de fermer le sien! Je m'excuse auprès de tout le monde.

2065

**M. STÉPHANE FERRON:**

J'ai touché le mien, mais le mien est fermé, Monsieur le président, si je l'entends sonner, je vais m'excuser.

Donc, évidemment ça crée des opportunités d'affaires, d'emplois directs, d'emplois indirects, vous en avez entendu parler. Je vais y revenir un petit peu plus avec du détail, mais évidemment la Chambre

2070 de commerce, à l'instar d'Agnico Eagle, on comprend qu'en 2017 pour assurer que ces projets-là  
rencontrent le critère requis, nécessaire d'acceptabilité sociale, il est important que les projets fassent  
preuve d'une gestion responsable et durable. Agnico a toujours géré ses projets dans ce souci-là  
évident de développement durable. Elle est motivée par une vision à long terme. Agnico a pris en  
2075 considération le caractère clairement indissociable des considérations environnementales qui sont...  
elles sont essentielles, sociales et économiques. C'est ces trois volets-là qui font l'objet de notre  
mémoire.

2080 Je commence par l'aspect environnemental en vous disant que je ne suis pas un spécialiste en  
environnement, je suis un président de Chambre de commerce et avocat de formation, donc ce n'est pas  
mon pain et mon beurre d'évaluer la viabilité de projet environnemental. Ceci dit, je sais pour l'avoir  
constaté, ça fait 25 ans que je pratique ici à Val-d'Or, qu'Agnico Eagle déploie énormément d'efforts pour  
préserver un équilibre harmonieux pour rencontrer le développement durable. Évidemment, c'est  
2085 indéniable que les activités minières génèrent des impacts. Les impacts, on vous amène sur des terrains  
comme les impacts positifs, il y a des impacts environnementaux, il y a des impacts sociaux. Il faut que  
les entreprises fassent des efforts pour les minimiser, les impacts, on ne peut pas prétendre qu'un projet  
est sans aucun impact. Agnico Eagle a un système de gestion très responsable, elle s'impose des  
normes très strictes en matière de respect de l'environnement et elle est très proactive en recherche et  
développement. Et pas juste elle, elle et ses fournisseurs. Vous avez entendu un exemple d'un de ses  
2090 fournisseurs spécialisés qui est Meglab, on recherche des solutions innovatrices, imaginatives pour  
améliorer la sécurité des mines, améliorer le respect de... -- C'est votre femme, je pense qui trouve que  
ça s'étire en Abitibi! -- Donc la minière...

**LE PRÉSIDENT :**

2095 Je ne suis tellement pas bon avec ces appareils-là que je l'avais mal fermé.

**M. STÉPHANE FERRON:**

2100 C'est bon, si j'ai encore un canard, d'après moi, je comprends qu'il faut que je termine, Monsieur  
le président?

2105 La minière, la minière Agnico Eagle a fait progresser, donc, de ce qu'on a pu constater dans les  
30 dernières années, on est chanceux, on a un historique très, très important, ses propres performances  
environnementales. Elle a donc contribué, au Québec, peut-être même au Canada, à élever les standards  
environnementaux de l'industrie. Ce n'est pas peu dire. Donc, pour nous, c'est clair, vous l'entendez déjà,  
un fleuron de l'Abitibi cette entreprise-là.

L'exemple, vous en avez parlé un peu tout à l'heure, le partenariat qu'Agnico a fait avec le  
gouvernement du Québec par rapport à la réhabilitation du site Manitou. Ce n'était pas une obligation

2110

légale pour Agnico Eagle d'encourir cette responsabilité-là. Ce projet-là ne lui appartenait pas, mais il y avait de façon innovatrice une possibilité de réduire l'impact environnemental. Ça a enlevé une grosse épine du pied du gouvernement du Québec et c'était... ça pouvait être utile, de la façon qu'ils pouvaient le traiter, pour Agnico Eagle. Même chose avec le projet Akasaba, le matériel qui sera sorti de là, une partie va pouvoir être utilisée pour encore améliorer un peu, réduire l'empreinte environnementale, gérer encore un peu mieux le projet Manitou. Ils ont construit un pipeline, là, pour transporter du minerai, c'est exceptionnel. Je ne veux pas trop exagérer mais c'est très innovant et, pour réduire, et là on met moins de gaz dans les camions, on met moins de... et on réussit à réduire des impacts et à restaurer des sites orphelins, vous l'avez noté, qui coûterait, aurait coûté des millions à notre gouvernement pour s'en occuper, il faut s'en occuper de ces sites-là.

2115

2120

2125

2130

2135

2140

2145

2150

Je n'étais pas présent aux présentations d'hier. J'ai compris, et j'ai compris de certaines de vos questions aujourd'hui que beaucoup de préoccupations émanaient de la construction d'un chemin, le chemin de transport de 6.7 kilomètres là. Je n'irais pas très, très loin sur ce sujet-là. Ce que je vous dis simplement, c'est que de ce que j'en ai comme information, c'est un chemin forestier d'une autre entreprise, une entreprise forestière. À cet égard-là, à ma compréhension, si cette entreprise-là, de ce que j'ai comme information, a fait ses devoirs, a eu ses autorisations, le chemin en question, forestier, il va être construit. Moi, mon propos, pour le projet Akasaba, si on peut l'emprunter, ce chemin-là, si on peut le partager avec l'industrie forestière et essayer d'avoir une concertation éventuellement avec l'industrie forestière, parce que moi dans ma région là j'ai des mines puis de la forêt. J'ai d'autre chose aussi mais essentiellement. Et si on peut se parler, un peu, et s'assurer qu'on évite de mettre le transport lourd sur la 117, d'après moi on rend service à tout le monde, les voisins, le gouvernement du Québec, Transport... et on va tous se rendre service parce que le transport lourd est dangereux et peut... et ensuite c'est un peu dur sur nos structures, mais là on a la chance de peut-être avoir un chemin forestier qui pourrait être utilisé. Il peut y avoir des options. Ceux qui l'ont regardé, au ministère là, qui sont les spécialistes que je ne suis pas, ont regardé les options. Il peut y avoir des discussions sur un cheptel de caribous, et cetera, je ne suis pas un spécialiste en caribou, je les côtoie plus en fondu qu'en forêt! Mais je ne peux pas donc me prononcer sur ces questions-là, je ne me prononcerai pas. D'ailleurs, ce n'est pas dans notre mémoire, on n'a pas dirigé notre mémoire vers ça, mais je sais que si la minière peut s'entendre avec l'industrie forestière et emprunter un chemin qui est localisé apparemment à un endroit où il y avait quelques anciens chemins également, bien on risque de réduire les impacts. Il est évident que votre Bureau doit évaluer les impacts du projet et l'accès au projet, bien, est une considération, je ne dirais pas que le chemin n'est pas une considération. Mais si on a une solution intéressante au point de vue environnemental et par la collaboration étroite de deux de nos secteurs de développement économique, pourquoi pas? Et maintenant, est-ce que l'analyse aujourd'hui doit être celle du ministère qui a analysé les permis puis les demandes d'autorisation de le construire ou non ce chemin-là, là? Moi, je ne pense pas. Mais ceci dit, je ne vais pas plus loin que ça, je pense qu'on a beaucoup discuté de la question devant vous. Elle est légitime mais les options qui s'offrent à la minière et à l'industrie forestière, mais je mets ça un peu de côté, mais les options qui s'offrent à la minière sont valables et m'apparaissent tout à fait intéressantes.

2155 Question un peu plus développement social, dès le moment où Agnico fait l'acquisition du projet, elle met en place des modes de communication, des modes de transparence, c'est sa façon de faire, ce n'est pas ce projet-là uniquement. C'est une de ses priorités de développement, et le projet Akasaba  
2160 passe par la même veine. Donc, on a des... on met en place des mécanismes de communication, de consultation, on a été dès le départ soucieux chez Agnico Eagle de cultiver des bonnes relations de voisinage, comme pour ses autres projets. Parlant de bonnes relations de voisinage, c'est une minière, on l'a mentionné, là, ici je vais me répéter un peu, mais qui est un fidèle allié au développement social de notre région. La minière par ses implications rend possible la concrétisation de plusieurs projets structurants, plusieurs projets durables. Je vais vous parler de projets qui nous intéressent, qui nous permettent des fois d'attirer des familles chez nous : le sentier glacé de la Forêt récréative, initiative ou encore contribution du moins Agnico Eagle, marché public de Val-d'Or, qui a été très regroupant cette année, Agnico Eagle est aussi derrière ça, la compagnie supporte la santé, l'éducation, le sport, la culture. C'est, juste en 2016, d'après mes chiffres, 270 000 dollars de redistribués juste à Val-d'Or, juste  
2165 dans mon petit territoire ici, là, 270 000 dollars en contributions sociales et culturelles. Dans la région, ça s'élève à 700 000. C'est vrai que c'est une entreprise régionale, c'est clair, ces chiffres-là nous parlent eux-mêmes, ce n'est pas une entreprise locale, ce n'est pas Val-d'Or, ce n'est pas juste Rouyn, c'est la région, c'est une entreprise qui va créer de l'emploi et de la synergie dans toute la région.

2170 Au-delà de ça, les sommes redistribuées, ce n'est pas une entreprise qui fait des chèques et qui ne se préoccupe pas de la communauté. Les dirigeants, les salariés, plusieurs d'entre eux sont impliqués dans nos conseils d'administration, ils sont impliqués dans nos organismes caritatifs, si vous voulez, dans nos associations et, ça, c'est du bénévolat, mais c'est concret, c'est de l'investissement de temps. Et la société minière n'a pas aucun problème à s'impliquer dans ce genre d'activités là avec les concitoyens.

2175 J'arrive sur la section économique, Monsieur le président, qui m'intéresse un peu plus particulièrement. Agnico, je pense, dans mon coin, doit être considérée comme un leader au niveau économique, c'est une entreprise qui est un modèle pour plusieurs. Juste en 2017, avec ses projets, elle a plusieurs projets, vous en avez entendu parler, il y a trois mines, une participation dans Canadian Malartic, c'est près d'un milliard qui est investi en région, c'est énorme pour une région comme  
2180 l'Abitibi-Témiscamingue. On sait qu'on est une région minière mais ça nous les prend, les mines, il faut opérer avec les mines. Tous ces dollars-là évidemment représentent des retombées économiques majeures pour nos travailleurs, nos familles. Plus précisément juste la région de Val-d'Or, Agnico Eagle a... focusse sur l'achat local, c'est constant, c'est depuis... ce n'est pas du projet Akasaba, c'est depuis  
2185 longtemps. C'est 295 fournisseurs qui travaillent avec elle. En 2016 seulement, 250 millions de dollars que les fournisseurs, les Meglab que vous avez entendus de ce monde là, reçoivent en... et eux, bien, engagent des... ils ont 160 employés, ce n'est pas juste Agnico Eagle qui les font vivre mais c'est en bonne partie Agnico Eagle.

2190 Je fais une petite parenthèse sur une question que vous avez eue pour Meglab sur l'ampleur du projet. On a des projets majeurs dans le nord du Québec, vous en connaissez quelques-uns. On a eu ici nous autres des projets majeurs, une des plus grosses mines au Canada, elle est à côté, ici, à Malartic. Puis on a un paquet de... on a quelques-uns, pas « un paquet » tant que ça, d'autres projets. C'est un défi, démarrer une mine. Une mine, là, moi, il y a quelqu'un des mines qui m'a déjà dit: « On ne découvre pas une mine, on la construit, on la fabrique. » C'est certain que ça prend le matériel en dessous, là, il faut avoir quelque chose, là, mais c'est un défi qu'eux sont capables de relever, ce genre d'entreprises là comme Agnico Eagle. Et ensuite, bien, nous autres, depuis les 80-75 dernières années, la communauté s'est construite autour de ces richesses-là qui sont exploitées de façon raisonnable, de façon responsable.

2195

2200 Pour nous, donc la Chambre de commerce, le projet Akasaba est un projet qui va permettre de générer ce genre de retombées là, économiques. Le projet permet d'assurer une pérennité économique. Vous savez, ce n'est pas tous nos projets... les projets miniers, c'est par définition, quand on démarre une mine, on commence à la fermer parce qu'éventuellement, s'il n'y a pas d'exploration, il y a... mais donc il est essentiel d'avoir des projets. On ne peut pas fonctionner sans projet. Et les petits projets qui s'accumulent permettent d'assurer la pérennité. C'est ça, la préoccupation d'une Chambre de commerce.

2205 Moi, je veux m'assurer que le restaurant va vendre ses pizzas, mais également que le travailleur va... sa conjointe va travailler au centre hospitalier -- je paraphrase, je ne veux pas... -- mais qu'on va avoir donc cette économie-là, c'est comme une roue qui tourne, qui va rouler. Et c'est inexact de prétendre que cette économie-là ne va pas se préoccuper du social, du culturel.

2210 J'ai toujours pensé dans ma carrière, et là je suis président de la Chambre de commerce, je ne suis pas dans un musée là mais je suis à la Chambre de commerce, que quand on va faire bouger l'économie correctement, bien on rend service au culturel. Quand on est capable de s'impliquer de façon responsable, on rend service au social, à la santé, au sport, mais il faut travailler avant toute chose. Et en Abitibi, bien,

2215 on travaille avec essentiellement... pas uniquement mais beaucoup les mines et beaucoup la forêt.

2220 Depuis 30 ans, Agnico Eagle connaît une croissance qui est soutenue, une croissance qui est durable, principalement reliée à sa saine gestion du risque et du rendement. Le projet d'Akasaba Ouest, selon notre observation reflète cet équilibre-là nécessaire en matière de développement durable. Je pense qu'il est normal que ce genre de projets là... on a entendu aujourd'hui, j'ai assisté à quelques présentations avant moi, c'est normal que ça engendre du questionnement. Et la démarche d'évaluation, de réflexion, d'analyse, la démarche que vous faites, ça permet de les poser, ces questions-là, d'exprimer les préoccupations que les gens ont. D'après moi, c'est une étape nécessaire à un projet qu'on veut être relié à un développement durable. Ce n'est pas un projet cinq ans, sept ans, c'est un projet de développement durable pour une communauté qui est la nôtre. Et ce que je veux vous dire, presque en terminant, c'est que si le passé est quelquefois garant de l'avenir, avec Agnico Eagle, sa réputation d'excellence, je vais la qualifier, nous permet de nous rassurer sur la façon dont elle va gérer ce projet-là.

2225

2230 Et je vais me baser que sur des faits, c'est sur la façon dont elle a géré ses anciens projets et les projets qu'elle traite actuellement.

2235 Vous comprenez donc, j'aurais pu commencer avec ma conclusion, mais il est certain qu'on est d'avis qu'Agnico Eagle va savoir s'imposer des exigences rigoureuses, comme elle l'a toujours fait. Elle va mener à terme ce projet-là de façon durable et dans un respect de sécurité de ses travailleurs, un respect du contexte social et dans un respect environnemental, tout autant. Et ça, il faut qu'elle le fasse avec un équilibre fragile, mais en respectant la rentabilité du projet. Pour toutes ses raisons, vous comprendrez que la Chambre de commerce de Val-d'Or appuie très, très fortement le projet Akasaba Ouest, Monsieur le président.

2240 **LE PRÉSIDENT :**

Je pense que votre discours est très clair et, comme ancien journaliste, permettez-moi de vous faire un compliment sur quelque chose. J'ai trouvé que votre mémoire, je ne sais pas qui l'a écrit, mais il est exceptionnellement bien écrit.

2245 **M. STÉPHANE FERRON:**

Ah, bien, mon Dieu, je vais servir les compliments à Émilie Dumas, notre agente de communication à la Chambre de commerce.

2250 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pourrez lui dire.

2255 **M. STÉPHANE FERRON:**

Émilie va être heureuse d'entendre vos commentaires, Monsieur le président. Puis je vous remercie de prendre le temps de nous le dire, c'est très apprécié.

2260 **LE PRÉSIDENT :**

2265 Vous êtes un des rares qui n'a pas accusé, sans le savoir, Agnico de « minimiser les problèmes ». Plein de mémoires que les gens écrivent partout « la compagnie essaie de minimiser les problèmes », mais ils veulent dire « réduire les problèmes ». Quelqu'un qui minimise les problèmes, il essaie... c'est quelqu'un qui dit: « Ce n'est pas grave, ce n'est pas important », qui essaie de passer l'éponge dessus. Mais c'est étonnant, vous êtes le seul mémoire, je pense, qui n'a pas glissé sur la pelure de banane. Alors, voilà, vous félicitez votre rédactrice.

**M. STÉPHANE FERRON:**

2270 Je n'y manquerai pas.

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, nonobstant cette toute petite remarque, je voudrais savoir une chose, vous dites à la page 5 que:

2275

*« Toutes les divisions d'AEM sont dotées de plan de conservation de la biodiversité et leur performance environnementale, entre autres au niveau de la consommation de gaz, de carburant et d'eau, qui ne cesse de s'améliorer. »*

2280

Effectivement, je pense que vous avez raison, ces choses-là existent, mais devant et... devant une espèce... pas une espèce ordinaire, là, de biodiversité, il y en a plein d'espèces dans la nature mais devant une espèce qui est classée vulnérable...

**M. STÉPHANE FERRON:**

2285

Oui?

**LE PRÉSIDENT :**

... quel est le niveau de préoccupation qu'une commission comme la nôtre devrait avoir?

2290

**M. STÉPHANE FERRON:**

Écoutez, vous... vous avez constaté dans mon mémoire qu'on n'a pas discuté de cette question-là. J'en ai parlé dans ma présentation tout à l'heure, je comprends que plusieurs d'entre... des autres présentateurs...

2295

**LE PRÉSIDENT :**

J'allais vous demander d'ailleurs, la deuxième question, pourquoi vous n'en avez pas parlé?

2300

**M. STÉPHANE FERRON:**

Bien, en fait, je ne pense pas que c'est notre champ d'expertise, Monsieur le président, je ne pense pas que... et je ne vous dis pas que la considération n'est pas valable, là, mais moi je vais être sur une patinoire très, très glissante d'essayer de vous dire que c'est oui ou c'est non ou c'est peut-être par

2305

rapport à la protection d'un cheptel de je ne sais plus combien de bêtes, et je ne suis pas un écologiste, là, et je suis un président de Chambre de commerce, avocat de profession. Donc, je peux difficilement vous éclairer, moi, avec mon opinion personnelle sur comment il faut faire pour protéger ces bêtes-là, il est-tu trop tard? Il n'est-tu pas trop tard? Et tout à l'heure, je l'ai évoqué très rapidement, mais en vous disant un peu: ce n'est pas ma qualification. Et je ne pense pas que la mission de la Chambre de commerce que je représente peut se questionner. Je ne vous dis pas qu'il ne faut pas se questionner, mais là il y a des gens spécialisés là-dedans au ministère, des... Agnico Eagle doit s'en préoccuper, le chemin peut-tu être plus... 100 pieds plus haut, plus bas? Mais pour moi -- Comment je dirais ça? -- c'est une préoccupation, mais ce n'est pas la Chambre de commerce qui peut vous la clarifier. D'autres intervenants pourront le faire, des gens en environnement, des gens en écologie.

2310

2315

Et j'ai compris les commentaires d'ailleurs de l'excellent orateur, monsieur Loranger, mon voisin de Chambre de commerce, et je lis aussi comme lui les journaux, là, sur les chances de survie de ce cheptel-là. Pour lire des commentaires de spécialistes qui disent -- Là je fais ce que je ne voulais pas faire mais... -- qui disent: c'est comme voué à l'échec, il n'en reste plus assez de bêtes, puis on ne peut plus faire... les mettre en enclos puis les faire... ça ne fonctionnera plus. On va prendre des bêtes à Maniwaki, on va les mettre ici, quelques années plus tard ça ne fonctionnera pas, ce n'est pas les mêmes. Il y a toutes sortes... donc... donc, ça, j'ai lu ça. Mais ça, j'ai lu ça, moi, comme un lecteur de la presse là, puis du journal l'Écho de notre région pour dire: O.K. Il y a été pendant de nombreuses années, je ne savais pas qu'on avait des caribous, moi, à proximité de ma ville. Moi, ça fait 40 quelques années, là, que j'habite ici, je savais... et là là j'ai appris ça, là... mais donc, oui, c'est une considération, mais ce n'est pas le rôle ou le mandat de la Chambre de commerce de vous éclairer là-dessus. Je pense que ça doit être pris en considération, moi je vous dis, comme la protection de l'eau, comme les arbres qu'il faut couper pour faire une mine, comme le chemin pour... on passe-tu à la 117 ou on passe...? Qu'est-ce qui...? Il y en a des impacts, c'est indéniable qu'il y a des impacts. Maintenant, comment peut-on les réduire? Comment peut-on s'assurer que c'est contrôlé jusqu'à un certain point et...? Ça, ça peut... ça, ça me préoccupe, parce que si le projet est mis en péril, et je ne dirais pas que je vais mettre dans la balance 25 caribous puis un projet qui va créer... mais moi je représente une industrie, je représente des familles qui vivent de l'industrie. Je ne voudrais pas soupeser, puis je n'irai pas à la chasse au caribou cet après-midi pour vous dire: « J'ai réglé le problème », mais je vous dis que les familles que je représente, eux autres, ils mettent du lait sur la table à tous les jours puis ils ont besoin de travailler. Et je vais toujours être le défenseur de la roue économique, toujours. Mais je vais écouter les commentaires des écologistes, les environmentalistes et des gens qui... et des gens de la sécurité, on ne peut pas faire ça n'importe comment, une exploitation, tout ça doit être géré correctement. Et dieu sait que l'industrie minière avec laquelle je travaille depuis 25 ans, directement ou indirectement là, elle est préoccupée par ces questions-là d'environnement, de rejet dans la nature. On ne peut plus faire comme il y a 50 ans, contaminer des ruisseaux, là, ça, c'est impossible maintenant. Ce n'est plus... si c'est fait, c'est illégal et ça va être sanctionné de façon dramatique. Et si Agnico Eagle avait un mauvais registre, bien je plaiderais peut-être un peu moins ardemment si elle avait un mauvais registre de citoyen corporatif, mais ce n'est pas le cas. Ce n'est vraiment pas le cas.

2320

2325

2330

2335

2340

2345

**LE PRÉSIDENT :**

2350 Vous avez souligné un autre, je dirais, sens des responsabilités de la compagnie à l'égard de son personnel. Vous dites que:

« *La compagnie se prépare à la fermeture de la mine Lapa qui arrive en fin de production. AEM a pris l'engagement de procéder à aucune mise à pied et de repositionner ses 200 employés à l'intérieur de ses autres exploitations. »*

2355 Je voudrais comprendre une chose, du point de vue économique, est-ce que quand on dit on va avoir 100 emplois de plus... 100 emplois de plus à la mine Akasaba, 200 de moins à Lapa, mais 200... qui ne seront pas vraiment disparus parce qu'ils vont être reclassés. Ça peut vouloir dire, je n'ai pas le fin mot sur l'histoire au plan des faits, mais ça peut vouloir dire que dans les 100 emplois d'Akasaba, il pourrait y avoir une grande partie des employés de Lapa, donc on n'aurait pas une création nette de 100 emplois, mais on parlerait de maintien d'emplois à ce moment-là. Du point de vue économique, vu que c'est de votre essor, aidez-moi à comprendre quel est le terme exact. J'ai l'impression qu'il y a une forte portion des... proportion des employés de Lapa qui risquent d'être recyclés à cet endroit, est-ce que c'est possible?

2365 **M. STÉPHANE FERRON:**

2370 Oui, c'est tout à fait possible. On peut, Monsieur le président, faire un calcul mathématique, ce n'est pas tout à fait notre propos. Ce qu'on voulait vous évoquer là, c'est la responsabilité à l'égard des salariés, à l'égard de leur personnel. L'autre exemple que... je l'ai peut-être écrit, on l'a écrit dans le mémoire, mais quand ils ont eu un arrêt de production importante à Goldex, la mine ici, à la sortie ouest de la ville, ils ont été plusieurs mois arrêtés là, ils ont gardé tous leurs employés. C'est remarquable de ne pas faire de mise à pied. Moi, là, je fais de l'entreprise privée, là, des fois je me dirais: bon là on va couper les dépenses, on n'a plus de revenu. Ils ont gardé leurs employés, ils les ont mis ici et là, 2375 peut-être quelques-uns chez eux, je ne veux pas parler pour eux, je ne connais pas le détail, mais ce que je sais de l'histoire, c'est qu'il y a eu plusieurs mois d'arrêt, conserver les employés, les garder intéressés, c'est... la ressource humaine, elle est importante. Et nous là, je vais plutôt... donc, ça, c'était ce qu'on voulait illustrer. On voulait illustrer la façon de faire de la compagnie, de façon respectueuse, loyale et sécuritaire avec ses travailleurs.

2380 En Abitibi, on a un autre problème. On en a un, comme au Québec, de recrutement de main-d'oeuvre. On est là-dessus, ça ne concerne pas uniquement Agnico Eagle. Agnico Eagle va faire partie de cette équation-là, Meglab également, toutes nos entreprises, on a un problème criant de recrutement de main-d'oeuvre. Ça ne veut pas dire que je veux ralentir mes projets, mais on a besoin de faire rouler notre économie, mais on travaille sur des solutions pour amener des gens venir travailler ici, 2385 ça va être régional, le débat va devoir être régional, on ne pourra pas être local. Moi si je crée une job à

2390

Val-d'Or, il y a quelqu'un de Val-d'Or qui après va peut-être aller travailler à Rouyn, on va réussir à... mais donc peut-être pas mélanger. Et je n'ai pas voulu faire un calcul mathématique : « il y a 200 jobs là qu'on va mettre là ». Tant mieux si on les met au projet Akasaba, parce qu'on a de l'imagination puis on a une vision d'avenir, et mon gars qui a travaillé sept ans à Lapa puis qui connaît mon entreprise va être super efficace, lui, au projet à Akasaba parce qu'il sait comment ça fonctionne.

2395

Et ces gens-là ont la réputation de garder... cette entreprise-là n'est pas syndiquée, on en a quelques-unes des mines dans notre coin, ce n'est pas un défaut d'être syndiqué, mais ils ont tellement une relation particulière avec leurs travailleurs que je pense que ça rend beaucoup plus difficile la syndicalisation, ma perception externe, parce que les travailleurs n'ont pas beaucoup à gagner de dire: « Ah, bien non, on n'est pas content de comment on est traité. » C'est une entreprise qui a une réputation de traiter le mieux qu'elle peut, dans des mesures raisonnables là, rentables, ses travailleurs. Ce n'est pas... et là c'est une opinion personnelle que je vous dis là, mais ce n'est pas juste moi qui l'émet, ça. Et on connaît tous, comme quelqu'un vous a dit tout à l'heure, quelqu'un qui travaille chez Agnico Eagle, ou un ami qui... c'est gros, là, ils ont beaucoup de travailleurs. Donc, on a tous quelqu'un qui est capable de nous dire: « Eux autres, voici comment ils nous traitent, voici qu'est-ce qui arrive quand quelqu'un tombe malade, voici ce qui arrive quand il nous arrive un défi familial. » Et ce n'est pas une entreprise qui ne se préoccupe que de sa facturation puis de ses revenus, pas du tout, pas les 30 dernières années, ça n'illustre pas ça du tout. Donc, c'est ce que je voulais évoquer et on voulait évoquer par l'exemple. Mais le reste, le défi de main-d'oeuvre, les projets structurants pour notre région, c'est d'autre chose, ce n'est peut-être pas votre Bureau qui va gérer, mais on va avoir à se préoccuper de cette situation-là. Mais tant mieux si on peut ajouter 100... pour pas laisser partir. Mais la minière, elle, ils vont les... si le projet ne passait pas, ils ne vont pas, je pense, si je me fie à leur histoire, congédier ces gens-là. Ils vont essayer de leur trouver... évidemment, on a besoin de projet pour les faire travailler, mais je ne pense pas qu'ils les congédieraient; en tout cas, ce n'est vraiment pas dans leur méthode de travail.

2400

2405

2410

2415

**LE PRÉSIDENT :**

Mais comprenez-moi bien, dans ma question, il n'y avait pas de jugement de valeur: « Est-ce que c'est mieux de créer des emplois ou de les maintenir? », moi, à mon avis, ça revient au même, là, en termes économiques, mais je veux juste savoir comment vous liez ça à ce que vous disiez sur Lapa?

2420

**M. STÉPHANE FERRON:**

C'est ça, c'est une illustration de l'attitude de la minière simplement qu'on voulait évoquer.

2425

**LE PRÉSIDENT:**

Oui, madame voulait ajouter?

**Mme HÉLÈNE PARADIS:**

2430

Bien, je voulais juste préciser que le projet Akasaba va amener assurément de la création d'emplois. Oui, présentement on a bien vu, Agnico est un bon citoyen corporatif, la fermeture de Lapa a amené des nouveaux employés, ils ont maintenu des emplois notamment chez Goldex ou dans d'autres filiales, mais Akasaba va vraiment amener une création d'emplois. C'était juste ça que je voulais préciser.

2435

**LE PRÉSIDENT :**

Parfait. C'est très clair. Et bien ça termine mes questions. Il me reste à vous remercier de votre participation, d'avoir bien voulu clore en quelque sorte cette audience par votre présentation. Et puis n'oubliez pas mes félicitations à votre rédactrice.

2440

**M. STÉPHANE FERRON:**

Ah, n'ayez crainte, j'ai des témoins en plus dans la salle là, je n'aurai pas le choix de... j'aurais aimé vous dire: « C'est tout moi qui ai écrit ça », mais ce n'est pas le cas, c'est Émilie Dumas. Merci, Monsieur le président, de votre accueil.

2445

**LE PRÉSIDENT :**

Je vous en prie.

2450

Alors ceci met fin à la deuxième partie de l'audience. Je vous rappelle que vous pouvez tous consulter les documents déposés, les transcriptions qui vont s'ajouter, vous pouvez consulter ça. -- Oh! Et j'ai aussi, je m'excuse, avant de terminer, oui, j'ai une rectification qui nous a été demandée, monsieur... oups! C'est qui qui veut demander la rectification? Monsieur Jacob.

2455

---

**RECTIFICATION**  
**M. HENRI JACOB**

2460

**LE PRÉSIDENT:**

Alors monsieur Jacob, à vous la parole. On s'en tient strictement à une rectification de fait, d'accord?

2465

**M. HENRI JACOB:**

2470

Il n'y a pas de problème, monsieur Francoeur, je vais m'en tenir juste à deux petites rectifications bien, bien courtes.

**LE PRÉSIDENT :**

2475

D'accord.

**M. HENRI JACOB:**

2480

Hier, le représentant de la MRC, monsieur Mario Sylvain, a dit qu'il n'y avait pas de comité de gestion des aires protégées qui avait été mis en place par le... avec le ministère du Développement durable, Environnement, et cetera. Bien, en fait, probablement par méconnaissance, oui, il y en a eu un, c'était à Vaudray-et-Joannès à Rouyn, la seule autre aire protégée qui est officielle en Abitibi. Il y avait... il y a un comité qui a été mis en place, ça a duré un an de temps, on était là-dessus, il y avait les citoyens de... du lac Vaudray-et-Joannès, il y avait... et que c'était en plus coordonné par la Ville de Rouyn-Noranda, ça fait que... puis il y avait les chasseurs, il y avait les VTT, et cetera. Ça fait qu'il existait cet...

2485

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, il y a eu une expérience de ce type?

2490

**M. HENRI JACOB:**

Il y en a eu une expérience et, je pense, les documents... j'imagine si ce n'est pas au ministère de l'Environnement, à la ville de Rouyn, ils seraient disponibles probablement pour voir qu'est-ce... les comptes-rendus de ce qui a été fait.

2495

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

2500

**M. HENRI JACOB:**

La deuxième petite rectification, c'est le représentant de l'association chasse et pêche a dit que dans les années... il y a eu une saison dans les années 90 où il y a eu 25 caribous qui sont morts dans la même saison.

2505

**LE PRÉSIDENT :**

Ça m'a frappé, d'ailleurs, quand il a dit ça.

2510

**M. HENRI JACOB:**

Ça fait que hier, en arrivant à la maison, j'ai vérifié sur le rapport que le ministère de Faune, Chasse et... euh! Faune et Forêts avait publié, d'ailleurs qu'ils nous ont présenté ici. Et il n'y a pas eu 25 chasseurs dans... il n'y a pas eu 25 caribous qui sont morts dans les années 90. D'ailleurs, il n'y aurait plus eu de caribou aujourd'hui, on n'en parlerait pas s'il y avait eu cette hécatombe-là durant une saison. Je ne sais pas peut-être qu'il a mal vu les chiffres mais ça ne se peut pas.

2515

**LE PRÉSIDENT :**

D'accord. Bien, on vérifiera avec les chiffres du Ministère, je vous remercie d'apporter ça à notre attention. Alors merci beaucoup.

2520

2525

---

**MOT DE LA FIN**

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, je vous rappelle que vous -- Il n'y a pas d'autre intervention? Non? Merci. -- Alors donc, c'est vraiment la fin de la deuxième partie de l'audience publique. Donc, vous pourrez consulter les transcriptions au besoin. Et vous pouvez suivre aussi le cheminement de la commission et les questions et les réponses que nous obtiendrons sur notre site Web ou sur... dans les centres de documentation. S'il y a d'autres personnes qui veulent apporter des rectifications supplémentaires en vérifiant, par exemple, avec les transcriptions, bien vous avez jusqu'au 8 mars pour le faire, mais comme le délai d'une semaine s'applique d'avoir les transcriptions, disons que si vous dépassez de deux, trois jours, il n'y aura pas de problème pour les accueillir. Alors, en quelque sorte... mais si vous n'êtes pas en mesure de respecter le délai du 8 mars, je vous prierais de prendre contact avec madame Renée Poliquin, notre coordonnatrice, pour qu'on sache et qu'on puisse inscrire formellement la rectification et l'accepter.

2530

2535

2540

Je vous rappelle aussi que la commission poursuit ses travaux, que le rapport va être déposé d'ici le 23 mai et que le ministre aura 60 jours pour le rendre public.

2545

Et en terminant, je tiens à exprimer mon appréciation et celle de mon collègue, d'ailleurs, qui ne s'est pas pointé cet après-midi, ça commence à m'inquiéter, j'espère que... ça devait être lui peut-être

2550 qui m'appelait tout à l'heure. Mais je tiens à exprimer mon appréciation à toutes les personnes qui se sont intéressées à nos travaux en posant des questions, en déposant des mémoires, en participant à l'audience. Et je veux aussi, même s'ils ne sont pas là aujourd'hui pour la plupart, remercier les personnes-ressources et le promoteur pour sa collaboration à ce processus public. Et je dois dire qu'on a été quand même, c'est vrai, impressionné par la participation du promoteur et je dirais de la transparence avec laquelle il aborde ces questions-là.

2555 En fait, moi j'ai toujours été un partisan et très convaincu que la participation structurée puis transparente des citoyens et des groupes, du promoteur, des personnes-ressources, autant la partie d'enquête proprement dite qu'à la phase de présentation des mémoires, que ça constitue probablement la caractéristique la plus cruciale de la mission du BAPE et du processus d'évaluation environnementale au Québec, parce que les citoyens ont leur mot à dire. Alors, merci d'avoir contribué à cet exercice de démocratie directe qui fait appel à l'expérience, à la connaissance, et à la mobilisation des forces du milieu social. Et c'est absolument extraordinaire de voir ça d'ici à quel point ça peut être à la fois composite mais que ça peut être à la fois stimulant. Alors, merci à tout le monde pour votre participation. La commission maintenant se met au travail, puis sérieusement, soyez-en convaincu. Alors, merci et au plaisir.

---

**LEVÉE DE LA SÉANCE À 16 h 27**  
**FIN DE L'AUDIENCE**

---

2570 Je, soussignée, VÉRONIQUE SANGIN, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'audience que j'ai entendue via diffusion audio, le tout conformément à la loi.

2575 Et j'ai signé,

*Véronique Sangin*

---

2580 Véronique Sangin, s.o.